pas à un examen sérieux : la linguistique de demain rejettera cette hypothèse de l'unité lexicale du latin vulgaire, qui ne s'accorde ni avec l'histoire, ni même avec tout ce que nous observons dans les langues des grands États modernes. C'est surtout l'étude attentive du lexique latin survivant dans l'ancienne Hispania qui nous amènera à mieux connaître l'époque encore obscure où les langues romanes se sont élaborées ; car ce sont les langues romanes dont nous avons constaté les premiers symptômes de vie dans l'avènement de verbes tels qu'*apagar*, ou *espertar*, qui sont bien le symbole de l'autonomie croissante de la Province. L'entrée de la Province dans la vie publique de l'Empire se traduit extérieurement par l'avènement de l'empereur Galba, proclamé non pas à Rome, mais par les légions d'Espagne. L'historien espagnol Orosius, en nous peignant la résistance héroïque de Numantia qui n'avait pas cédé aux efforts des armées romaines pendant dix ans, prend ouvertement parti non pas pour les conquérants, mais pour ceux qui avaient défendu leur liberté contre l'envahisseur romain. Le renouveau du sentiment national dans la Province, qui se révèle sous la plume d'un historien tel qu'Orosius, doit nécessairement se répercuter dans l'indépendance linguistique de plus en plus accentuée de l'Hispania excentrique par rapport à Rome et à l'Italie. La « provincialis superbia » dont se plaignait le sénateur conservateur du temps de Tacite, nous l'avons vue à l'œuvre, lorsque l'Hispania se résout à surmonter des crises linguistiques par ses propres forces. Lorsqu'on aura étudié l'histoire linguistique du latin provincial à la lumière de ces manifestations qui affirment la revanche de la province romaine sur la capitale, on réussira à mieux comprendre la genèse des langues romanes.

II. — Éteindre dans les langues romanes (avec trois cartes).

Introduction, p. 193. — I. La notion d' « éteindre », p. 195. — II. *Exstinguere* latin, p. 199. — III. Survivance d'*exstinguere* « éteindre » dans les langues romanes, p. 203. — IV. *Exsting(u)ere* « éteindre », *desting(u)ere* « éteindre » en collision avec *exstingere-destingere* « déteindre » dans les langues romanes, p. 209. — V. (*Ex*)*tutare* dans les langues romanes, p. 213. — VI. *Apagar* dans l'ibéro-roman, p. 221. — VII. *Exmortiare* de l'Italie et du Midi de la France, p. 223.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

— VIII. *Amortar*, p. 226. — IX. *Escantir* dans le Sud-Ouest de la France, p. 229. — IX. Conclusions, p. 233.

INTRODUCTION

Les matériaux utilisés dans ce travail ont été puisés aux sources suivantes :

a) *Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale* (*AIS*) : sur l'organisation et l'état de l'enquête, v. cette *Revue*, I, pp. 114-118 ;

b) *Atlas linguistique de la Corse*, par J. Gilliéron et E. Edmont, c. éteindre (602), éteignez la lumière (603) ;

c) *Glossaire des patois de la Suisse romande* et *Dizionari retorumauntsch* (matériaux inédits, mis à ma disposition par MM. Gauchat et Pult) ;

d) *Atlas lingüistic de Catalunya* (*ALC*), par A. Griera, c. apagar ;

e) *Atlas linguistique de la France* (*ALF*), *Supplément*, *s. v.* éteindre ;

f) *Enquête supplémentaire*, établie avec l'aide de mon ami M. Terracher, dans une cinquantaine de parlers de la *France méridionale* ;

g) Relevés faits par M. Jaberg sur une quarantaine de points répartis dans le Piémont, la Lombardie, les Grisons et la Suisse romande ; j'ai fait personnellement une vingtaine d'autres relevés dans les domaines lombard et rhéto-roman ;

h) Enquête complémentaire dans les Grisons, due aux soins de M. R. Vieli ;

i) Fichier personnel, établi à la suite d'un dépouillement des dictionnaires et recueils de mots patois.

La première carte (spengere en Italie) est dressée uniquement d'après l'enquête de l'*AIS*. La deuxième carte ajoute aux données de la première la carte apagar de l'*Atlas de la Catalogne* ; comme l'*ALF* n'a pas de carte « éteindre », j'ai essayé de déterminer les aires des termes français et provençaux à l'aide des données fournies par les sources *c*), *e*), *f*), *i*) indiquées ci-dessus. La troisième carte comprend la Suisse romande et permet d'examiner de plus près la répartition des aires sur la base des matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. P = Point, endroit, commune.

La carte « spengere *la fiamma* » de l'*Atlas linguistique de l'Italie et de la Suisse méridionale* (voyez carte I) (*AIS*)[1] nous révèle l'existence d'un certain nombre de types lexicologiques dont il convient

1. Notre questionnaire comprenait, pour le but que nous nous étions proposé, les questions suivantes : spengere *la fiamma* ; *il fuoco è* spento.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

de déterminer les conditions géographiques, les rapports mutuels et l'échelonnement historique :

1) STUTARE (variantes : *stutari*, *studar*, *stuar*, *destu(d)ar*, etc.) couvre la périphérie de la péninsule : les Grisons, le territoire du ladin central, le Frioul, une grande partie de la Vénétie, l'Istrie ; (sous la forme gallo-romane *tüar*) la région provençale des Alpes piémontaises ; au centre : une zone restreinte des Marches ; au sud, le Midi de l'Italie (y compris la Sicile), à l'exception de quelques îlots [1] dont nous parlerons plus loin ;

2) SMORZARE domine en Lombardie, dans le Trentin « lombard », la Vénétie occidentale, l'Émilie, — ensuite dans le sud de la Romagne et les Marches ; par la vallée du Tibre, le type smorzare s'avance jusqu'à Rome ;

3) SPENGERE caractérise la Toscane et appartient au vocabulaire de la langue littéraire ; il s'appuie au Midi sur *stengere* de l'Ombrie méridionale et du Latium septentrional ;

4) SMORTAR, AMORTAR apparaît dans le Piémont oriental (entre le piém. *destissè* et le lomb. *smorsà*), dans la Ligurie, dans la Romagne, et isolément ailleurs;

5) types isolés surgissant aux lisières de deux zones compactes : far morir (Tessin, Valteline) [entre *smorzar* lombard et *stüdar*, *stizzar* Grisons] ; (a)remorir (Latium méridional) [entre *stutare* du Midi et *spengere-stengere* de la Toscane et de l'Ombrie] ; mazzare (P. 143, 145 (Piémont) [2] [entre le piém. *destissè* et le prov. *tüar*], à Romano (P. 106), (Vénétie) [entre bellunes. *stuzà*, *studà* et lomb. *smorsà*] ; destissè (piémontais) [entre *tüar* (type français) et *smortar*, *smorsar* de la Lombardie] ; tüpir (provençal du Queyras) [3],

1. Nous laissons ici de côté les réponses données par les sujets de deux villages grecs, Ghorio di Roghudi *AIS*, P. 459 (Calabre) et Corigliano *AIS*, P. 473 (Pouille), et du village albanais de Spezzano *AIS*, P. 466 (Calabre).

2. Confirmé non seulement par le relevé de M. Jaberg : Pral : *amasá* « éteindre », mais aussi par *amāçu* « spengo » (Morosi, *Arch. glott.*, XI, 367) ; cf. encore Livigno (Bormio) *mazér* (al fōk) « spegnere » (Longa).

3. *Atupir* « éteindre » (Chabrand-Aiglun) ; Barcelonnette : *atupir* « éteindre le feu du foyer (et non pas la lampe) », « réduire au silence » (Arnaud-Morin, *s. v. lume*), Lallé : *atupir* « assoupir, calmer, endormir, s'engourdir, devenir sombre, niais » (on dit aussi quelquefois *atoupi*) (Martin), P. 889 (Basses-Alpes) *ătŭpĭr* « éteindre » *ALF*, Suppl. *s. v. éteindre* ; Mistral : *s. v. atupi*, *estupá* ; béarn. *estupá* « étouffer, éteindre » (Lespy et Raymond), gasc. *estupá* « éteindre » (*Rev. des l. rom.*, XXX, 29) et, d'après l'*Enquête supplémentaire*, aussi aux P. 674, 675, 681

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

attesté sur deux points provençaux du Piémont *AIS* (P. 150, 154) [1].

Déterminer l'assise géographique et l'ordre chronologique d'apparition de ces différents mots sur le sol italo-roman et rhéto-roman, interpréter les faits italo-ladins dans le cadre de la Romania, tel est le but de la présente étude. La variété lexicologique romane est-elle due au pur hasard, ou est-elle le résultat d'un accident dont les effets se répercutent longtemps dans l'espace et dans le temps ? Telles sont les questions auxquelles je tâcherai de répondre.

I. La notion d' « éteindre ».

Pour éteindre la flamme de la chandelle ou d'une lumière quelconque, le souffle de nos poumons peut suffire ; mais pour dominer le feu des bûches ou du charbon dans le foyer ou la cheminée, on recourt à d'autres moyens : on se borne à laisser mourir lentement le feu faute de combustibles, ou on l'étouffe en retirant avec les pincettes les parties enflammées et non consumées. Au temps où l'allumette et le briquet perfectionné n'étaient pas encore d'un usage courant, on prenait soin d'abriter soigneusement le feu pendant la nuit, en couvrant la braise d'une couche de cendres [2], ce qui

de l'*ALF* et à Capbreton (Landes). Le mot se retrouve aussi plus au Nord : Yonne : *atoupe* « éteignoir », un *atoupe-ciarges* (à Puysaie), *atoupir* (le feu), *atouper* (un brasier) « éteindre, étouffer » (Jossier) ; bourb. *atouper* « couvrir », *attouper* « étouffer le feu, couvrir » ; Saône-et-Loire : *étoupi* « étoupé, éteint, bouché » (l'feu ét *étoupi*) (Fertiault) ; v. ci-dessous n. 2. Il est probable qu'il faut rattacher cette famille de mots à *tŭp* « obscur » [Jaberg, *Arch. für das Stud. d. n. Sprachen*, CXXXII, 224 ; cf. encore Piverone *tup*, *Arch. glott.*, XVIII, 322, Vallanzasca *tup* (Biondelli)] : ce serait donc littéralement « obscurcir ». Mais quel est le rapport de cet *atŭpir*, etc., avec logoudor. *attupare* « nascondersi » et astur. *atopecer* « obscurecer » (Rato), portug. *atupir*, *entupir* « boucher, tasser » ? Il est certain que les formes avec *-u-* (au lieu de *-ŭ-*) ont été rapprochées d'*étoupe* (< stuppa).

1. Confirmé dans la même région par les relevés de M. Jaberg : *stŭpę* pour Sampeyre, Elva *tŭpi̯r*, Entracque *tŭpi̯r*, Vernante *stŭpi̯*, Limone (= P. 154 de l'*AIS*) *tŭpi̯r*.

2. « Couvrir le feu avec la cendre » est représenté dans les patois français par un terme particulier : Saône-et-Loire *entârer l' feu* « le couvrir de cendres afin qu'il se conserve pour rallumer le bois le lendemain » (Fertiault) ; vendôm. *enterrer* « couvrir de cendres » (Martellière) ; Centre *enterrer* le feu « le couvrir de cendres » (Jaubert) ; Perche *enterrer* (le feu) « le couvrir de cendres » (Peschot). — Dans le Morvan on *étoupit* le feu en le chargeant de cendres : *l feu ô étoupi* « le

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

protégeait la maison de l'incendie et en même temps empêchait l'oxygène de l'air d'aviver la flamme.

Théoriquement, le linguiste s'attendrait donc à trouver dans la langue deux moyens d'expression pour rendre l'idée d' « éteindre » :

1) un verbe *actif* avec le sens d' « étouffer le feu par un procédé

feu est couvert de cendres » (Chambure, cf. ci-dessus n. 1). — Le Haut-Maine *défiamber* « éteindre la flamme en maintenant le feu », Bas-Maine *défyãbé* « éteindre la flamme » attestent-ils le même procédé ? (cf. aussi le bret. *kafuni* « couvrir le feu de cendres », *kafuner* « ustensile de cuivre ou de fer qu'on met sur le feu pour le couvrir et le conserver la nuit »). — Le Midi de la France emploie, d'après Mistral, les termes suivants : 1. *acata lou fiò* « couvrir le feu » [confirmé par l'*Enquête supplémentaire* pour les P. 729 (*cata*) et 830 (Lozère), 833 (Ardèche), 812 (Haute-Loire), 836 (Drôme), 755 (Tarn), 717 (Cantal) : cf. *ALF, Supplém., s. v.* éteindre, P. 822 (Lozère) : *kătă lŭ fyŏk*, et *ocotá* (lou fé) « couvrir le feu pour le conserver » (Béronie)] ; 2. *lou fiò s'amaga* « le feu est couvert » (littér. « se cache ») ; 3. *aclapa lou fiò* « couvrir le feu » ; 4. *clucà* « couvrir le feu », auquel Lespy et Raymond attribuent, il est vrai, le sens général d' « éteindre ». — L'*Enquête supplémentaire* a révélé l'existence d'autres termes méridionaux : *caperd, capelá* (< cappellu), cf. *ALF* (couvrir, couvreur), aux P. 626 (Dordogne), 650 (Gironde), 637 (Lot-et-Garonne), 760 (Haute-Garonne), 686 (Basses-Pyrénées) ; *croubi* (couvrir) aux P. 707 (Corrèze), 668 (Gers), 785, 786 (Aude), 743, 755 (Tarn), 852 (Gard), 920 (Drôme) ; *cougá* P. 696 (Basses-Pyrénées), *coulcd* (= collocare) P. 772 (Ariège) et 786 (Aude), Aran *akugd et huek* « colgar el foc amb cendra » [c'est le terme usuel en catalan et valencien : *colgar* (Labernia et Llombart)] ; *abrégea* P. 602 (Creuse), *brécho* P. 506 (Haute-Vienne), 519 (Charente), *abrécha* P. 615 (Dordogne), *bressa* 675, 681 (Landes), *aprigá* qui répondent à *abrier* « couvrir, abriter » [Loches : abrier le feu (Rougé) ; abrier le feu (Jaubert)] des patois de l'Ouest de la France ; *atapá* P. 748 (Aveyron), 805 (Puy-de-Dôme, *tapá*), 777 (Hérault, *destapá*), 756, 768 (Hérault, *tapá*), P. 873 (Bouches-du-Rhône, *atapá*) ; *tapá* P. 882 (Bouches-du-Rhône), 894, 896 (Var), 876 (Basses-Alpes), *tapouá* P. 665 (Landes), cf. Mistral *s. v. tapá, atapá* « couvrir, cacher » ; *plegá* P. 731 (Tarn-et-Garonne), 724 (Aveyron), *pled* 619 (Lot), cf. Mistral *s. v. plegá* « fermer, serrer ».

L'Italie centrale connaît un verbe dérivé de velu avec le sens de « coprire il fuoco con la cenere » : bologn. *avlar al fugh*, imoles. *avulér e fôgh* « velare il fuoco », Rieti *abbelà, rabbelà* « ricoprire con cenere, terra e simile » (Campanelli) ; Castro dei Volsci *žbęlà* « scoprire dalla cenere » (*Studi romanzi*, VII, 292), Alatri *jẹ abbęlẹ* « cuopro il fuoco con la cenere » (*Arch. glott.*, X, 168, n. 3), abruzz. *arbelá, arebbelá* « rammontare o coprire di cenere il fuoco » (Finamore), Campobasso *tu sbięlẹ* « levi la cenere », infin. *abbęlá* (*Arch. glott.*, IV, 148, 165), etc. Le procédé qui consiste à couvrir le feu est exprimé ailleurs en Italie par les verbes suivants : genov. *crōvî* (*ō* feugo) « ammucchiare cenere sul fuoco rammontato, addormentare il fuoco » (Casaccia) [cf. le frç. *couvrir* le feu] ; parmig. *quattar* (el foeugh) (*quattar* = couvrir, cacher) « coprîr le brace con piccol strato di cenere per conservarlo » (Malaspina) ; milan. *romentà, inromentà, indromentà*

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

quelconque » : allem. er *löscht* das Feuer ; fr. il *éteint* le feu ; lat. *exstinguit* ignem [1] ;

2) un verbe *moyen-neutre* avec le sens d'« extinction lente, automatique du feu (faute de combustible) » : all. das Feuer *erlischt* (suisse allemand : s' Für *verlöscht, got us* « geht aus ») ; fr. le feu *s'éteint* ou le feu *meurt* ; lat. *exstinguitur* ou *moritur*.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que plus d'une langue disposât de deux participes passés : 1) pour le résultat de l'extinction « artificielle » du feu : all. das Feuer ist *gelöscht* ; 2) pour rendre l'idée que le feu est mort, faute d'être entretenu : das Feuer ist *erloschen*. Ce double aspect de l'action « imperfective » et « perfective » se reflète sans doute dans les réponses suivantes faites à M. Scheuermeier, l'enquêteur de l'*AIS* :

	spegnere la fiamma o il fuoco	il fuoco è spento
Remüs (Grisons)	*štűdar al fœ̈*	*al fœ̈ ęs štűts*
Santa Maria	*štűlsar la flǫ́ma*	*il fœ̈ ęs štűts*
Zuoz	*stütsę́r al fœ̈*	*[i]l fœ̈ ęs štûts*
Reams	*štídār ǫ̊r il fí*	*il fí ę štidǫ́*
Pitasch	*štętsą̊ il fę́wk*	*il fę́wk ę štętsáws, ę štę́ts*
Ligornetto (Tessin)	*šmǫrtsá la fyáma*	*al fę̈k l ę mǫ́rt*
Germásino (Como)	*ažmǫrtsą̊ le fyáma*	*al hę̈g l ę mǫ́rt*
Sauze (provençal, Turin)	*tüã la flámma*	*lu fü ę mǫ́rt, tüá*

(su el foeugh), com. *rumintà* « mettere cenere sulle braci onde si conservino a nuovo bisogno » (Cherubini, Monti) ; bergam. *quarcià, serà* (sö, l föc) (*quarcià* = nascondere). Que faut-il voir dans *vudà* « coprir di cenere il fuoco » du Val Verzasca (Monti) et *budá* (l föch) « coprire il fuoco » du Val Blenio tessinois (Demaria) ? Notre enquête de l'*AIS* fixera encore mieux — pour l'Italie centrale et méridionale — les aires de ad-velare et des termes synonymes : je laisse ici de côté ces matériaux qui dépasseraient le cadre de la note. — Le procédé de conserver le feu en le couvrant de cendres semble avoir été employé aussi dans l'antiquité : cf. *Dict. des antiquités grecques et romaines, s.v.* ignaria.

1. D'après l'*Enquête supplémentaire*, le Sud-Ouest de la France connaît pour plusieurs points deux verbes, l'un pour souffler la chandelle, l'autre pour éteindre le feu du foyer : P. 519 (Charente) : *éteindez* (le fu), *buffo* (impér. 2 sg.) (la chandelo) ; P. 615 (Dordogne) : *touo* (lou fio), *buffo* (la tsandelo) ; 729 (Ardèche) : *tuaz* (lou fioc), *buffo* (la chandello) ; 626 (Dordogne) : *estein* (lou fe), *bufo* (lo candelo) ; 619 (Lot) : *esconti* (lou fio), *bufo* (lo candelo) ; 679 (Gers) : *amourtissetz* (le ouec), *escantis* (la candelo).

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Gambarare (Vénétie)	*ṣtūăre kẹa fyáma,*	*ẹl fǫ̈gǫ ẓ ė ṣtuá, mǫ́rtǫ*
Baura (Ferrara)	*žmurðár la fyáma*	*al fǫ̈g l ẹ mǫ́rt*
Cedarchis (Frioul)	*dištudă*	*il fŭk al ẹ mwărt,*

etc.,

ou, d'après les relevés de M. Jaberg :

Pral (provenç., Piémont)	*amasă*	*mǫ̈rt, kṛpá*
Bobbio (provenç., Piémont)	*amürsi*	*mǫ̈rt*
Entracque (Piémont)	*tüpir*	*mǫ̈rt.*

Le participe passé du verbe actif « éteindre » (*studar, smorẓar*) tend donc à s'éclipser devant un adjectif (*mort*) ou un adjectif verbal (*stüẓ*) [1] qui, par leur nature et leur fonction, expriment plus nettement le résultat *accompli* ou *définitif* de l'action d'éteindre : le feu est « mort » répond à l'allemand das Feuer ist *erloschen*, tandis que le feu est « éteint » répond à l'all. das Feuer ist *gelöscht*. En d'autres termes, le participe d'un verbe exprimant la notion d' « éteindre » a un caractère tantôt *imperfectif*, tantôt *perfectif* : en disant « j'ai éteint le feu » ou « le feu fut éteint », nous n'avons pas encore oublié l'acte d'étouffer le feu ; par contre, dans « le feu est mort », nous insistons sur l'*état* qui résulte de l'extinction du feu [2]. L'exposé de ces faits nous aidera plus tard à mieux saisir certains aspects de l'histoire sémantique des verbes signifiant « éteindre » dans les langues romanes.

Les verbes qui désignent l'action d'éteindre le feu élargissent facilement leur sphère sémantique dans les directions suivantes :

1) éteindre la *chaux* (en la mettant en contact avec l'eau) ; spengere la *calcina* ;

2) exstinguere *sitim*, *famem*, *aquam rivis*, *mammas*, *sucum* « sécher » ; éteindre la *soif* « calmer, apaiser la soif », les *feux*, « l'amour », le *son* « amortir le son » ; spengere la *sete*, un *suono*, un *rumore* ;

3) éteindre *quelqu'un*, exstinguere *aliquem* « tuer quelqu'un, faire

1. Les correspondants des communes de Räzüns (sousselvan) et de Pigniu, Duvin (surselvan) qui ont fourni des matériaux pour le *Dizionari rumauntsch* disent : (il feug ei) *stẓs* « le feu est éteint », mais (jeu vai) *stizzau* (il feug) « j'ai éteint le feu », et cet état de choses est confirmé par l'enquête de M. Vieli.

2. Cf. le même adjectif verbal pour les verbes signifiant « allumer » dans le Piémont : *visk* « acceso » ; *viské* « allumer » (Nigra, *Arch. glott.*, XV, 111, n.).

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

cesser de vivre » ; éteindre une *dette* « payer une dette », spengere un *debito* ; éteindre les *lumières d'un tableau* « les rendre moins éclatantes », éteindre des *tons trop crus* ; éteindre le *mérite* de quelqu'un « éclipser », exstinguere *gloriam* alicuius.

Il importe de se rendre compte de la latitude sémantique de ces verbes pour mieux entrevoir les réserves linguistiques dont une langue pourrait user, lorsqu'elle serait obligée de recourir à des substituts du latin exstinguere défaillant : le rapport sémantique étroit existant entre exstinguere *ignem* et exstinguere *famem*, *sitim*, entre les notions d' « éteindre » et d' « apaiser » jouera un rôle tout particulièrement important, lorsqu'exstinguere disparaissant laissera un vide qu'il faudra combler avec les ressources lexicales du latin.

II. Exstinguere latin.

Le verbe latin ex-stinguere, malgré son caractère de verbe composé (expugnare : pugnare, exsurgo : surgo, expurgare : purgare), était-il réellement senti dans la langue parlée de Rome comme un dérivé de stinguere qui, d'après les lexiques, n'est plus attesté que dans les œuvres de Lucrèce et de Cicéron ? Il y a lieu d'en douter ; exstinguere a été certainement de bonne heure un verbe isolé, un solitaire, auquel manquait l'appui efficace du verbe simple, directeur de toute une famille de mots. Exstinguere se débattait dans les mêmes conditions anormales qu'excellere, exspuere, explere, experiri, exuere, dont les attaches avec *cellere, spuere, plere, periri, *uere s'oubliaient et s'effaçaient de plus en plus dans la langue vivante [1]. Le verbe exstinguere n'avait pas même la chance de pouvoir reconstituer une famille nouvelle avec d'autres verbes composés du même radical : des verbes tels qu'experiri, explere se trouvaient en contact avec comperiri, opperiri, complere, implere, replere ; mais le verbe exstinguere « éteindre le feu » s'était complètement détaché, par son histoire sémantique, de distinguere « distinguer » dont la parenté étymologique avec exstinguere a

1. Cf. p. ex. les verbes français *dérober*, *respirer*, *envahir*, *assouvir*, *résister* (Bally, *Traité de stylistique française*, II, p. 9-10) qui sont aujourd'hui sentis comme des verbes simples, grâce à l'absence de **rober*, **spirer*, etc.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

besoin d'être reconstruite péniblement par la linguistique indo-européenne.

Dans le latin parlé, le verbe exstinguere devait subir les effets d'une série de changements phonétiques importants :

1) Les verbes en -uere se réduisaient à -ere : battuere : battere ; coquere : cocere ; consuere : consere ; unguere : ungere ; par conséquent exstinguere > exstingere.

2) Le groupe consonantique -x- devant consonne aboutissant à -s- (sextu : sestu ; dexteru : desteru), exstinguere se prononçait estingere dans le latin du IIIe siècle. Dès lors, il y eut dans le latin parlé deux catégories de verbes commençant par le préfixe est- : les uns se rattachaient à un verbe simple commençant par st- : exsternere-esternere (sternere), exstruere-estruere (: struere) [1] ; les autres sortaient d'un verbe simple commençant par t- : extendere-estendere (: tendere), extrahere-estrahere (: trahere). Un verbe tel qu'estingere devait-il se décomposer en e-stingere ou en es-tingere ? Le verbe simple stingere « éteindre » étant mort dans la langue vivante, le verbe es-tingere « éteindre » ne trouvait logiquement qu'un seul soutien : le verbe tingere « mouiller, teindre ». Mais quel lien sémantique pouvait-on établir entre le verbe es-tingere avec le sens d'« éteindre » et un tingere « mouiller, teindre » [2] ?

3) En latin, le préfixe verbal ex- remplit deux fonctions :

a) augmentative : ex-abundare « avoir grande abondance », ex-acervare « faire un grand tas », ex-aequare « égaliser complètement », ex-audire « entendre très distinctement » ; — *b*)

1. La différence entre verbe simple et verbe composé avec ex- s'effaçait complètement dès l'instant où le latin vulgaire employait istella : stella « étoile » ; sternere et exsternere, spectare et exspectare se confondaient donc dans la même forme : esternere, espectare = sternere, exsternere, spectare, exspectare.

2. Dans sa thèse, *Die rückläufige Ableitung im Lateinischen*, Bâle, 1920, M. Brender constate la formation nouvelle de verbes simples sur la base des verbes dérivés : burere (: amburere, comburere), cludere (: ex-, in-, re-cludere), sculpere (: ex-, in-sculpere), spergere (: ad-, con-, in-spergere). Mais pourquoi ne créait-on pas, sur la base d'attingere, contingere, d'impingere, compingere des verbes simples tingere « tâter » et pingere « pousser » ? C'est que toute tentative pour reconstituer l'unité du radical du verbe simple et des dérivés (tangere : attingere > tingere : attingere, pangere : impingere > pingere : impingere) se heurtait à l'existence antérieure de tingere « teindre » et de pingere « peindre ».

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

privative : ex-animare « priver quelqu'un du souffle », ex-armare « désarmer », ex-calceare « déchausser », ex-communicare « excommunier », ex-fibulare « désaffubler ». Une formation es-tingere, étant le contraire logique de tingere « teindre », devait prendre le sens de « décolorer » : cet *estingere « décolorer », création imminente, qui s'imposait en quelque sorte fatalement à l'esprit, pourquoi est-il absent des textes latins ? Fut-il étouffé dans la langue vivante par un estingere « éteindre » qui occupait déjà le poste qui revenait de droit à estingere « déteindre » ?

4) On sait que ex- privatif est fortement menacé déjà en latin par la coexistence de deux autres concurrents, de- et dis- : *a*) de- : de-acuere « émousser » (acuere « aiguiser »), de-colorare « décolorer », de-crescere « décroître », de-damnare « déclarer innocent » ; — *b*) dis- : dis-cingere « déceindre », dis-convenire « être en mauvais termes avec quelqu'un », dissuadere « dissuader », etc.

Le flottement entre de-, dis- et ex- privatifs du latin se répercute jusque dans les langues romanes : cf. ital. *dirugginare, disadornare, smeritare* ; mais il n'est pas douteux que dis- ait joui comme préfixe privatif [1] d'une vitalité croissante en roumain, en gallo-roman et en ibéro-roman : exarmare, exfibulare, excalceare sont remplacés dans une grande partie de la Romania par disarmare, disfibulare, discalceare ; par suite, un exstinguere [2] ne pouvait pas se soustraire à cette tendance et un de-stingere ou di-stingere allait remplacer l'exstinguere antérieur [3].

1. La fortune de dis- tient au fait que ce préfixe n'a qu'une seule fonction, claire et nette, tandis que de-, ex- étaient employés tantôt avec un sens intensif, tantôt avec un sens privatif : en latin, depudere, c'est « rougir fort », mais aussi « cesser d'avoir honte ».

2. Le verbe « éteindre » étant considéré comme le contraire d'« allumer » — *éteindre*, c'est « priver de la lumière, du feu » — le préfixe privatif ex- dans *smorzare, stutare* (*destudar*), *destissar* est parfaitement logique. Mon fils, à l'âge de trois ans, a employé pendant quelque temps, pour rendre l'idée d' « éteindre », le terme *abzünden*, formation créée spontanément sur *anzünden* « allumer » ; M. O. Bloch me signale que son fils a fait usage pendant un certain temps de *désallumer* « éteindre ».

3. Le latin possède trois composés de pingere « peindre » : compingere, depingere et expingere avec le sens de « dépeindre », mais il ne semble pas avoir connu le contraire logique de pingere « peindre » avec le sens d'« effa-

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Que tout ce que nous venons d'exposer se soit en effet produit, c'est ce qui est mis hors de doute non seulement par les langues romanes — c'est d'estingere « éteindre » que procèdent le frç. *esteindre*, le prov. *estenher*, l'ombrien *stengere*, tandis que l'anc. frç. *desteindre*, l'anc. prov. *destenher* postulent un destingere « éteindre » —, mais aussi par l'examen des gloses que nous rencontrons dans le *Corp. gloss. lat.* : destinguit : ἀποσβεννύει, σαφηνίζει (II, 46, 5) ; destingit : ἀποσβεννύει (II, 46, 3) ; distingo : ἀποβάπτω (II, 235, 48). Il est donc établi qu'en latin vulgaire il existait un destin-g(u)ere, disting(u)ere avec le sens d' « éteindre », et l'auteur des *Glossae latino-graecae* prend même soin d'insister expressément sur la différence sémantique entre destinguere « distinguer » et destinguere « éteindre » (II, 46, 5) [1]. Mais il y a plus : le besoin impérieux de donner au verbe estingere, destingere « éteindre » un chef de file (tingere) se manifeste clairement dans cette glose

cer ce qui est peint » (cf. anc. ital. *spingere* et anc. frç. *despaindre*). D'autre part, le verbe simple pangere « pousser » n'a produit en latin que les composés compingere (dont il n'y a aucune trace dans les langues romanes) et impingere (roum. *împinge*, ital. *impingere*, génois *impenze*, anc. prov. *empenher*, anc. frç. *empeindre*, Val d'Illiez *ẽpẽ̃dra*, catal. *empenyer*), quoique les langues romanes exigent en outre la présence d'un *expingere « pousser » dans le latin vulgaire (cf. ital. *spingere* avec de nombreux représentants dans les patois italiens, anç. frç. *espeindre*, anc. prov. *espenher*, aragon. *espentar* « empujar ») : cet *ex-pingere « pousser » fut-il formé directement sur la base de com-pingere et im-pingere ? ou expingere doit-il sa naissance à l'existence d'un verbe simple pingere, création sans doute éphémère, mais qui semble avoir laissé des traces jusque dans l'ital. *pingere* « spingere » [cf. *pento*, *penta* « spinta » dans le gloss. de Monaci, *Crestomaz. ital.*, *s. v.*, anc. vicent. *penze*, 3e pers. « spinge » [Bortolan] et anc. frç. *paindre* « se précipiter » (Godefroy)] ? Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir que, dans la confusion qui devait naître entre expingere « dépeindre » et *expingere « pousser », le premier fut éliminé de la langue au profit de depingere « dépeindre » ; mais expingere « pousser » n'obéit pas de son côté à la tendance qui entraînait les verbes en ex- vers de-, des- (cf. exponere > anc. prov. *desponre*, eradicare > *desrazicar*, etc.) ; il persista sous sa forme primitive, sans doute parce que *despeindre*, *depeindre* « pousser » étaient immédiatement étouffés par la réaction offensive de pingere « peindre », depingere « ôter ce qui est peint ».

1. On pourrait aller jusqu'à se demander si la disparition du verbe distinguere « distinguer » et son remplacement par cernere et le germanique kausjan > afr. *choisir*, prov. *causir* « distinguer » ne sont pas dus au contact des deux distinguere « distinguer » et « éteindre », dont la sémantique divergente rendait difficile la cohabition dans la même langue.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

curieuse qui se lit dans le *Corp. gloss. lat.*, II, 516, 57 : tinget : *accendet* où le glossateur [1] s'est hasardé à créer un verbe simple tingere « allumer ». Quoique par la suite ce tingere « allumer » n'ait jamais réussi à ébranler sérieusement la vitalité de tingere « teindre », il est le produit intéressant, mais sans doute éphémère, de la contre-offensive d'un exsting(u)ere-disting(u)ere « éteindre » contre le tingere « teindre » qui menaçait l'existence de disting(u)ere, exsting(u)ere « éteindre » par la création nécessaire, ou du moins toujours imminente, d'un extingere-distingere « décolorer ». S'il est vrai que le lexique latin ne nous a pas transmis un verbe distingere « décolorer », l'existence de distingere « décolorer » est néanmoins assurée par l'accord des langues romanes : ptg. *destingir*, espagn. *desteñir*, catal. *destenyir*, prov. anc. *destenher*, anc. frç. *desteindre*, frç. *déteindre*, piém. *destenzer* « déteindre, décolorer », anc. gén. *destençer* « cancellare », *Arch. glott.*, VIII, 347. La lutte inévitable entre destingere « déteindre » et destingere « éteindre » se décida en faveur du premier, qui avait l'avantage de répondre parfaitement à l'instinct étymologique de la langue romane (adornare-disadornare), et qui eut le privilège de s'appuyer solidement sur un verbe simple dont la vitalité s'était encore fortifiée par son emploi dans le vocabulaire de l'Église chrétienne (tingere = baptiser).

Cette crise de (d)esting(u)ere « éteindre » en contact avec un (d)estingere « décolorer » [2] fut conjurée par des remèdes dont l'efficacité ne fut la même ni en Italie, ni en Gaule, ni en Espagne.

III. Survivance d'exstinguere « éteindre » dans les langues romanes.

1) Gaule romane. — *a*) L'ancien français et l'ancien provençal offrent *esteindre*, *desteindre*, *estenher*, *destenher*, sans que les exemples recueillis par Godefroy permettent de préciser l'extension de l'aire d'*esteindre* en regard de celle de *desteindre*. L'anc. provençal *estenher* est attesté avec les acceptions suivantes : 1) « éteindre quelque chose » ; 2) « détruire, tuer » ; 3) verbe neutre « s'éteindre, mou-

1. Ou s'agit-il d'un verbe de la langue vulgaire ?

2. Tingere « teindre » et tingere dans ex-stingere, dis-tingere « éteindre » étaient homonymes à toutes les formes du verbe, c'est-à-dire au présent, au passé (tinxi), au participe (tinctu).

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

rir » ; 4) verbe réfl. « mourir, se tuer », et l'ancien français *esteindre, desteindre* avec les acceptions : 1) « éteindre, apaiser (*desteindre le désir*) » ; 2) « détruire (*esteindre la senteur de la mer, desteindre l'honneur*), tuer » ; 3) v. neutre « s'éteindre, s'étouffer, mourir ».

b) Comme la carte éteindre n'existe pas dans l'*Atlas linguistique de la France*, nous avons été forcé de reconstituer les zones de *déteindre* et d'*éteindre* sur la foi d'une enquête provisoire et des lexiques patois (voyez carte II). L'aire de *déteindre* [1] « éteindre » comprend la Normandie, la Picardie, la Wallonie, la Lorraine et une partie du domaine franco-provençal (Suisse romande, dép. du Jura, et un îlot en Savoie). L'aire d'*éteindre* couvre la région parisienne, le dép. de l'Yonne, le Morvan, la Bourgogne, la Franche-Comté, la région des Vosges, la Champagne ; pour le Midi, l'*Enquête supplémentaire* n'a révélé que deux endroits où *estenhe* continue à vivre : c'est le P. 882 (Bouches-du-Rhône) où le correspondant a rendu le

1. Nous ne relevons ici que les formes *déteindre* « éteindre » :

NORMANDIE : *déteindre* (Moisy), Yères *déteindre* « éteindre » (Delboulle), Thaon *dẽtèyd* « éteindre », Hague *dẽtèyndre* (Fleury), Bray *déteindre*, Eure *déteindre* (Robin); *ALF*, Suppl., *s.v.* éteindre, type : *déteindre* P. 399 (Saint-Pierre-Port).

PICARDIE : pic. *détaindre* (Corblet), Démuin *déteinne* « éteindre, déteindre » (Ledieu), Saint-Pol *dẽtẽd*ᵗ « éteindre »; Boulonnais *détaindre* « éteindre », mais *etẽd* à Bresles (Beauvais), Sütterlin, *Z. f. rom. Phil.*, XXVI, 433 ; cf. *ALF*, Suppl., *s.v.* éteindre le type *déteindre* P. 284, 285, 286, 287 (Pas-de-Calais).

WALLONIE : Ouest wallon *dèstinde* « éteindre » (Grignard) ; wall. *distinde* (Cambresier), *distinde* « éteindre, suffoquer » (Grandgagnage), Givet (Ardennes) *distinde* (Waslet), *distẽt* (Bruneau).

LORRAIN : *dètẽd* (à côté d'*ẽtẽd*) (Bruneau), Meuse *déteindre* (Labourasse), messin *detinde* « éteindre » (Zéliqzon), *dẽtĩdũ* (à Landorff) « éteint » (*Rom.*, V, 205), Pange *dẹtẽt* à côté de *tẽt* (*ZrPh*, XXXIII, 264).

DOMAINE FRANCO-PROVENÇAL : Gruyère *dehendrè* « éteindre » (*Rom.* IV, 242), Dompierre *deɣ̊ådrə* (*ZrPh*, XIV, 432), Vionnaz *dètyèdrè*, Hérémence *dẽ̥ẹ̊drè* « éteindre » (Lavallaz, 45). Les matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande* ne permettent pas de douter que *déteindre* ne soit l'ancien type lexicologique du domaine franco-provençal : *tuer* surgit à côté de *déteindre* dans le Bas-Valais (venant de la Savoie), et *éteindre* dans les parlers limitrophes (exposés à l'influence française) (v. carte III). Aux Fourgs (dép. du Doubs, près de Pontarlier) *dètiandre* (à côté d'*ètiandre*, plus rare), « éteindre, perdre de sa couleur » [dans le premier sens il fait au participe *dètia*, dans le second *dètiandu* (Tissot)]; savoy. *dètiendre* « éteindre » (le feu) (d'après Fenouillet).

GASCOGNE : Gers *desteigne* « s'éteindre, pleurer, se désespérer » (Cenac-Moncaut) ; landais *desteigne* « mourir » (Métivier) ; béarn. *destenhe* « éteindre », *ha destenhe* « faire mourir » à côté d'*estenhe*, *estegne* « éteindre » (Lespy et Raym.), mais à La Teste (Landes) *estègne* « éteindre » (Moureau).

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

frç. « éteignez le feu » par : *stignè* (lou fuë), mais « le feu est éteint » par (lou füé es) *amoussá* ; P. 626 (Dordogne) *estein* (lou fe), mais *bufo* (lo candelo), (lou fe est) *mort*.

2) ITALIE. — Le verbe exstinguere — mais avec l'acception restreinte d' « étouffer » — est vivant en Piémont [1] : piém. *stense* « soffocare », Castellinaldo *stânse* (*Arch. glott.*, XVI, 540, n. 2), part. passé *stânć* « soffocato » [2], *stanćûm* « aria crassa e soffocante » (*Arch. glott.*, XVI, 539). Le domaine franco-provençal de l'Italie semble maintenir exstinguere : Val Soana *htindre* [3] (*Rendiconti dell' Ist. lomb.*, XXXVII, 1046), mais Usseglio *stêñe* « soffocare » (*Arch. glott.*, XVII, 230) [4].

La carte de l'*AIS* nous révèle *stegnere* « éteindre » dans une zone très restreinte [5], située au nord de la capitale de l'Italie ; c'est à Orvieto [6], à Acquapendente, à Ronciglione (prov. di Roma) et à Amelia (prov. di Perugia) que notre explorateur a relevé le type *stegnere* : *stento* [7]. Nous voilà donc en présence du dernier survivant d'exstinguere au sens d' « éteindre » sur le sol italique. Cependant, au voisinage immédiat ou proche de *stegnere*, il existe une

1. A Pral (Piémont) Morosi a noté (*Arch. glott.*, XI, 334) la forme provençale *ejtẹñe* « estinguere » (= éteindre ?), mais MM. Jaberg et Scheuermeier n'ont relevé que *amasâ* qui est confirmé par Morosi lui-même, v. ci-dessus p. 194.

2. Cf. l'engad. *chod stit*, p. 208.

3. Dans quel sens ? Ni l'enquêteur de l'*AIS*, M. Scheuermeier, ni M. Jaberg, dans une enquête antérieure, n'ont relevé pour « éteindre » le type exstinguere, mais seulement *smurtâr* (à Ronco Canavese et à Piamprato). Dans le parler d'Usseglio, M. Terracini connaît *stêñe* inf., *stẹ̃ñ* 3e pers., mais avec le sens de « soffocare » (*Arch. glott.*, XVII, 230).

4. Dans les sermons gallo-italiens, publiés par W. Foerster, *Rom. Stud.*, IV, on lit p. 8, l. 2 : *esteig* lo fo de lusuria, « il éteint (ou étouffe ?) le feu de luxure », mais dans quelle région du Piémont faut-il localiser ce texte ?

5. Pour Amelia (Perugia) (P. 266 de l'*AIS*), le verbe *stegnere* est confirmé par Edilberto Rosa, *Dizionaretto della campagna amerina*, Narni, 1907, *s.v. stegnere* « per spegnere, di pari significato ». Dans le *Saggio di vocabolario umbro-italiano* de Gino Trabalza, on rencontre *stegne* « spegnere » (*stegne* l lume), sans indication précise de la région où le mot est vivant.

6. Et encore, à Orvieto, la réponse spontanée du sujet fut le verbe *smorza(re)* ; *stegnere* n'a été obtenu que comme « forme extorquée ».

7. Comme, au moment où ces lignes étaient écrites, M. Scheuermeier explorait l'Ombrie, je l'avais prié de préciser de son mieux la vitalité du mot auprès des patoisants : or, les sujets de Sant' Oreste (Prov. di Roma), Marsciano (Perugia), Rieti (Roma) ont expressément déclaré ignorer le verbe *stegnere*.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

zone plus vaste sur laquelle nous allons concentrer notre attention : c'est celle de *spegnere* en Toscane.

Il est de toute évidence que l'histoire du toscan *spengere-spegnere* [1] est inséparable de celle de *stegnere* : ce sont deux jumeaux que la même mère a mis au monde ; mais l'un a subi un accident dont il conviendra d'examiner la nature et les conséquences [2]. L'estingere « éteindre » du latin devait aboutir à Florence à *stignere* ou *stingere* [3], comme tingere se reflète dans *tignere-tingere*, cingere dans *cignere-cingere*, pingere dans *pignere-pingere*, expingere dans *spignere-spingere*. Une forme telle que *spengere* (avec *-e-*) « éteindre » ne saurait, comme l'a vu M. Meyer-Lübke, être autochtone que dans la région toscane où le passage de e + nge- à i + nge- est inconnu : *spengere* « éteindre » avec *-e-* est le résultat normal d'exstinguere là où l'on employait aussi les formes *tengere* < tingere, *cengere* < cingere, *pengere* < pingere, *spengere* « pousser » < expingere, c'est-à-dire dans la ville et le contado de Sienne au moyen âge (*Z. für rom. Phil.*, VIII, 525) et à Arezzo (*Arch. glott.*, II, 447). Le florentin *stingere* [4], le siennois **stengere* « éteindre » risquaient d'entrer en collision avec ex-tingere « déteindre, décolorer » (anc. florent. *stingere*, anc. sien. *stengere*) et d'être englobés par conséquent dans la famille de *tingere*, *tengere* « teindre ». A cela

1. Sur le rapport des formes *-gnere* et *-ngere* (*ugnere* et *ungere*, *tignere* et *tingere*, *spegnere* et *spengere*) v. Meyer-Lübke, *Grammatica ital.*, § 123, 202.

2. L'explication donnée pour *spengere* par Diez, *Etymol. Wtb.*, *s. v. spengere* : expingere (zu pingere « peindre ») > *spegnere* « auslöschen » ne tient pas compte du fait qu'expingere devait aboutir normalement au florentin *spingere*, et non pas à *spengere*. Dans sa *Grammaire italienne*, § 69, M. Meyer-Lübke considère l'ital. *spegnere*, *spento* comme une forme empruntée au siennois et dans le *REW* il ramène le toscan *spengere* directement au latin *expingere « effacer » ; mais ce qu'il importait de préciser ici, ce sont les conditions géographiques et historiques dans lesquelles le toscan *spengere* a dû naître.

3. La vraie forme toscane serait *spIngere* « spegnere », attestée pour le contado lucchese par Pieri, *Arch. glott.*, XII, 109 ; mais Nieri ne connaît que *spegndre*, cf. *Arch. glott.*, XVI, 471, et cette forme en *-are* figure déjà dans le *Tristano Riccardiano*, ed. Parodi, gloss., *s.v.* La forme *spignere* semble survivre dans le corse *spiñe* « spengo », infin. *spiñña* (*Arch. glott.*, XIV, 133 et Falcucci : *spegne* à côté de *spignere*). La carte de l'*Atlas linguistique de la Corse* offre les types *spiñgere* : P. 20, 22, 46, 49, 60, 63, 68, 70, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 88 ; *spignere* : P. 4, 7, 45, 51, 52, 64, 65, 66, 67, 69, 83, 86, 89 ; *spengere* : P. 1, 3, 5, 23, 24, 42, 47, 48 ; *spegnere* : P. 2, 3, 6, 41, 44, 47, 50, 61, 62.

4. *Stingere* « éteindre » serait attesté, d'après Petrocchi, dans les textes du XIIIe siècle.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

on pourrait répondre que des liens sémantiques auraient pu se créer spontanément entre *stingere* « éteindre » et *stingere* [1] « décolorer » : *un colore* stinge *alla pioggia* (< *stingere* « décolorer »), n'est-ce pas une couleur qui s'éteint sous l'effet de la pluie ? Mais lorsqu'on dit d'une personne : « elle ne change pas » — « *non* stinge *mai* » (< *stingere* « décolorer ») —, il est évident que ce *stingere*-ci n'a rien à faire avec *stingere* (« exstinguere »), puisqu'une phrase telle que « *non* stinge *mai* » (< *stingere* « éteindre ») aurait, me semble-t-il, le sens de « une personne qui ne meurt pas ». Cependant, dès qu'un contact partiel et momentané avait été établi entre *stingere* « décolorer » et *stingere* « éteindre », le verbe *stingere* « éteindre » pouvait entrer dans l'orbite du *synonyme* de *sTingere* « décolorer », c'est-à-dire de *sPingere* « effacer la couleur » [2] (< *pingere* « peindre ») : cette solution d'un *spingere* « éteindre » s'accrochant à un *spingere* « effacer la couleur » était toute provisoire et rendue bien précaire par l'existence d'un *spingere* « pousser » (< expingere) dont la puissante vitalité et la sémantique fortement assise ne toléraient pas la cohabitation avec un *spingere* « éteindre » et « décolorer ». C'est alors que le florentin, désireux de sortir coûte que coûte de l'embûche qui menaça d'abord son verbe *stingere* « éteindre », ensuite son *spingere* [3] « éteindre », fit appel à d'autres parlers toscans prêts à lui offrir un moyen très commode pour remédier à la crise : l'adoption de la forme *spengere* « éteindre », régulière dans l'ancien siennois, permet à la langue littéraire de conjurer le danger de l'homonymie imminente et de rétablir d'un seul coup l'ordre dans la maison [4].

1. Cf. Petrocchi, *s.v.* Le verbe *destignere* vient-il de *distingere* « déteindre, ôter la couleur » ou de *destingnere* « éteindre » dans le passage des *Laudi* d'Aquila :

(Dio) e per pietà *destingny*
li nostri peccati colla toa potentia (*Giornale storico della* [*lett. ital.*, VII, 362) ?

2. Cf. Petrocchi, *s.v.*

3. Pour le siennois et pour deux parlers de la Toscane méridionale (Seggiano et Porto Santo Stefano), l'enquêteur de l'*AIS* a noté les formes *spingere*, *spinto*, confirmées par *spingere* « spegnere » de Montepulciano (Petrocchi). Le siennois a-t-il emprunté, à son tour, son *spIngere* au florentin, à l'époque où il possédait encore la vieille forme *spengere* avec le double sens de « pousser » et d'« éteindre » ? Ou faut-il voir dans *spingere* « éteindre » une forme à rebours ? Aurait-on substitué à *spengere* — autochtone dans l'ancien siennois — un *spingere* « plus littéraire » sur le modèle de *tengere*, *pengere* auxquels répondaient dans la langue officielle *tingere*, *pingere* ?

4. Le second remède auquel le florentin semble avoir pensé fut l'emprunt d'un

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

En résumé, l'aire d'exstinguere comprend en Italie une partie de l'Ombrie et la Toscane qui ont conservé le patrimoine latin jusqu'aujourd'hui ; mais le fait même que *stegnere* fut constamment travaillé par l'étymologie populaire est un indice évident du malaise dont le verbe est victime depuis l'époque latine jusque dans l'époque romane.

3) Territoire rhétoroman. — Exstinguere ne survit que dans les Grisons (surselvan, sousselvan, engadinais) où le verbe, comme en piémontais, ne connaît plus le sens d' « éteindre », mais la seule acception secondaire d' « étouffer, se noyer » : surselv. *stenscher* (v. neutre) « étouffer », *stenschentar-stinschentar* (v. actif), « étouffer quelqu'un ; *štẹndžər*, part. passé *štẹtχ*, *štəndžiu* à Disentis : Huonder (*Rom. Forsch.*, XI, 480, 488) ; anc. haut engad. *stitts* « étouffé », *astanschantér* « étouffer, noyer quelqu'un » (Bifrun), *stanschanter* « noyer quelqu'un » (Desch Eteds) ; haut-engad. *staundscher* [1] « étouffer », *standschenter* « étouffer » [2], (*lat*) *stit* « lait à demi aigre », (*chod*) *stit* « chaleur étouffante » ; bas-engad. *stenscher* « étouffer quelqu'un », Sent *štitt* « étouffé » (Pult, 199).

4) Roumain. — Roum. *stînge* « éteindre, ruiner, anéantir ». Exstinguere « éteindre » continue donc à vivre dans une grande partie de la Gaule romane, dans une partie de l'Ombrie, en Toscane et en roumain, — et, avec l'acception secondaire d' « étouffer », il se maintient dans le piémontais et les Grisons. Ces quatre territoires disjoints sont les lambeaux déchiquetés et réduits d'une aire autrefois plus vaste et plus compacte. Rome, « caput mundi », qui aujourd'hui emploie dans son parler de Trastevere *smorzare* (tout récent), possédait certainement le verbe exstinguere qui continue à végéter « ante portas urbis ». Les héritiers d' exstinguere « éteindre » sont tutare et *apagar* : le premier triomphe en Italie, en Sardaigne, en Rhétie et partiellement en Gaule, le dernier occupe la péninsule ibéro-romane ; mais leur succès foudroyant ne saurait

autre verbe, vivant dans l'Émilie et l'Ombrie septentrionale, *smorzare*, qui, dans les textes du moyen âge, signifie « éteindre » tout court : la distinction que les vocabulaires italiens établissent entre *spegnere* « éteindre » et *smorzare* « atténuer la flamme » est sans doute due à des grammairiens et à des lexicographes qui font parade d'une subtilité inconnue de la langue parlée.

1. Sur l'explication phonétique de cette forme v. Stürzinger, *Über die Conjug. im Rätoromanischen*, p. 43 ; Ascoli, *Arch. glott.*, VII, 418, n.

2. Cf. piém. *stense*, p. 205.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

être compris sans la déchéance phonétique et sémantique d'exstinguere « éteindre ». Tutare et *apagar* sont étroitement solidaires : ils ont accepté le sens d' « éteindre » (le feu) à la suite de la détresse lexicale d'exstinguere dans le latin vulgaire. Le centre d'irradiation de tutare et d'*apagar* ne fut pas le même : tutare aura rayonné de Rome, et ensuite de Milan et de Lyon, *apagar* s'est proclamé héritier d'exstinguere dans un centre de l'Hispania. Le candidat présenté par l'Hispania à la succession d'exstinguere, ce fut *apagar*, celui de l'Italia et de la Gallia fut tutare.

IV. Exsting(u)ere « éteindre », desting(u)ere « éteindre » en collision avec exstingere-destingere « déteindre » dans les langues romanes.

L'homonymie entre estingere-destingere : 1) « éteindre », et 2) « déteindre » fut supprimée, soit par l'extinction des deux verbes, remplacés par des formations nouvelles, soit par le triomphe d'Estingere « éteindre » opposé à Destingere « déteindre ».

Le tableau suivant permet, autant que les lexiques y suffisent, de fixer la situation actuelle en ce qui concerne le rapport des verbes « éteindre » et « décolorer » :

	« éteindre la lumière »	« déteindre »
roumain	*a stinge*	*a pierde coloarea, se decolorà*
campid.	*istudai*	*stingiri*
ital. litt.	*spengere*	*stingere*
piém.	*destissè, smorsè* [*stense* « suffoquer »]	*destenzi*
haut engad.	*stüzzer*	*staindscher*
catalan	*apagar*	*destenyir, descolorir*
espagn.	*apagar*	*desteñir, descolorar*
portug.	*apagar, matar*	*destingir*

Pour examiner de plus près les conditions dans lesquelles les verbes *déteindre* « éteindre » et « déteindre » pourraient vivre simultanément dans les parlers d'une zone restreinte, je me suis avisé de dresser le tableau comparatif des verbes « éteindre » et « déteindre » (employés comme verbes *transitifs*) sur la base des réponses obtenues par les correspondants du glossaire des patois de la Suisse romande.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

En voici le résultat : a) *dētēdre* « éteindre » et « déteindre » sont complètement homonymes dans 9 points ; b) *dētēdre* « éteindre » et *dētēdre* « déteindre » ont des formes divergentes dans 16 points [1] ; c) *dētēdre* « déteindre » s'oppose à *ētēdre, tuā, amortā* « éteindre » dans 11 points ; d) *dētēdre* « déteindre » coexiste avec *dētēdre* homophone, dont la vitalité est pourtant compromise par la concurrence d'*ētèdre, tuā, krəvā* « éteindre », dans 3 points. Sur 38 points qui permettent la comparaison des verbes pour « éteindre » et pour « décolorer », il n'y en a que neuf où la coexistence de la forme homophone *dētèdre* « éteindre » et « déteindre » se trouve assurée. N'est-il pas permis d'en conclure que la langue tend à établir une distinction formelle — autant que ses réserves lexicales et ses ressources phonétiques le permettent — entre les deux verbes *dētēdre* « déteindre » et « éteindre » ?

C'est en France seulement que desting(u)ere « éteindre » et destingere « déteindre » semblent s'accorder sans difficulté, puisque Godefroy offre pour l'ancien français *desteindre* « éteindre » et *desteindre* « déteindre » et Levy un anc. prov. *destenher* « éteindre » coexistant avec un *destenher* « déteindre ». Mais avant d'admettre la cohabitation des deux *destenher* dans le lexique de l'ancien provençal, il convient de localiser les deux exemples recueillis par Raynouard (Levy n'en connaît pas d'autres) : l'un figure dans l'*Elucidari de las proprietats de totas res naturals*, texte du XIVe siècle, dont la langue reflète celle du traducteur, originaire du comté de Foix, aux confins orientaux du territoire gascon ; l'autre a été relevé dans les coutumes de Condom, dans le département du Gers. Ces deux traces de *destenher* — bien peu nombreuses en regard d'une quinzaine d'exemples d'*estenher* [2] — ne font donc pas partie de la langue littéraire des troubadours, mais semblent confinées dans l'aire gasconne qui encore aujourd'hui — d'après les lexiques — connaît *destenher*. Dans tout le reste du Midi *estenher* « éteindre » s'opposait (et s'oppose encore aujourd'hui) à *destenher* [3] « déteindre ».

1. En général, *déteindre* « éteindre » (< *desteindre*) offre le résultat normal de *-st-* > *-ð-*, tandis que *déteindre* « déteindre » (< *desteindre*) présente des formes *dētēdre* (au lieu de *dēðēdrə*), refaites à nouveau sur le verbe *tēdre* « teindre » (*dētēdrə*).

2. Sur un ancien exemple d'*estenyer* en Catalogne, v. Aguiló, *s. v.* ; mais l'éditeur l'accompagne d'un point d'interrogation.

3. Cf. Mistral *destegne*, Barcelonnette *destegner* « déteindre ».

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Reste à savoir si en Gascogne *destenher* « éteindre » entre en collision avec un *destenher* « déteindre ». Il n'en est rien : le béarnais qui offre *destenher* « éteindre » emploie pour « déteindre » *destintà* (tinctu) ; le gascon du département du Gers dirait, selon Cenac-Moncaut, *desteigne* « éteindre », mais *destintà* « déteindre, enlever la couleur de l'étoffe » ; pour La Teste (Landes), dont nous possédons un excellent vocabulaire, Moureau cite *estègne* « éteindre », mais *destègne* « déteindre ». Quant à l'ancien français, qui admet dans son lexique la cohabitation pacifique d'*éteindre* et de *déteindre*, il me semble difficile, sinon impossible, de déterminer l'aire exacte de *déteindre* « éteindre » sur la foi des exemples allégués par Godefroy : l'essentiel serait de rencontrer dans le même texte d'ancien français des *déteindre* employés avec les deux sens de « décolorer » et d'« éteindre ». N'ayant pas réussi à en découvrir, je préfère m'adresser aux patois du Nord de la France qui forment une aire compacte de *desteindre* « éteindre ».

Dans le glossaire vosgien de Haillant on lit : *dèteinde* (à prononcer dè-tein-d') « éteindre », *dètinde* (à prononcer dè-tin-t') « déteindre, perdre sa couleur ». S'agit-il ici de deux doublets dont la prononciation est différente ? C'est probable, puisque l'étude des formes d'exstinguere et de tingere dans les patois vosgiens nous révèle, d'après Horning, *Die ostfranzös. Grenzdialekte*, p. 32, 99, l'existence d'un traitement phonétique divergent pour les deux verbes.

Pour le domaine picard, l'excellent *Dictionnaire saint-polois* contient les articles suivants :

dětẽd^{t} « détendre ». A Saint-Pol-ville, concur. : *dětãd*^{t}. — Banlieue : *dětẽd*^{t}.

dětẽd^{t} « déteindre » : *œ kŏtrõ dětẽ*. — Beaucoup d'individus emploient au part. passé la forme *dětẽdū, ĕel ẽdyĕn lŏ ăl ŏ dětẽdū*.

dětẽd^{t} « éteindre (le feu, une chandelle, etc.) » : *ĕɛ fü il ĕ dětẽ*, — *dětẽdĕ ɛĕl kădèl*. — A Saint-Pol-ville, concur. *ětẽd*^{t}.

Le vocabulaire de Waslet, *Vocabulaire wallon-français du givetois*, enregistre également trois *distinde* :

distinde « éteindre » ; *distinde li feu, l'tchandèle* « éteindre le feu, la chandelle » ;

distinde v. int. « perdre sa couleur, en parlant d'une étoffe » ;

distinde « détendre ce qui est tendu, un piège, par ex. ».

Enfin Hécart, *Vocabulaire rouchi*, donne :

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

détinte « déteindre » : s'n' habit *détint* « se déteint » ; *détindu* « déteint : c'n' étoffe là a *détindu* » ;
detinte « éteindre » : p. p. *détindu* : l'feu a té *détindu*.

Tandis qu'à Paris le verbe *éteindre* s'oppose formellement à *déteindre* grâce au préfixe *dé(s)*- réservé au verbe *déteindre*, contraire logique de *teindre*, le Nord n'aurait-il pas recouru à l'excellente répartition formelle d'un *éteindre* et d'un *déteindre* ? Pourquoi donc ? C'est que nous sommes dans le domaine où en + cons. (lat. tendere) et ĭ + n + palat. (tingere) aboutissent au même verbe *tēdre* (mais en franç. *tādre* « tendre, vb. », en regard de *tēdre* « teindre ») : en picard **étēdre* « éteindre », homonyme d'*étēdre* « étendre », deviendrait par là un composé du verbe *tēdre* « tendre ». C'est contre ce lien sémantique et formel que se révolte l'instinct étymologique des sujets parlants. Alors que la collision guettait tout autant *étēdre* « éteindre » que *détēdre*, « éteindre », ce dernier était mieux situé dans la proximité de *détēdre* « déteindre » que d'*étēdre* « étendre » : « une étoffe *dété, a détēdu* » pouvait au besoin se raccrocher sémantiquement à *détēdre* « s'éteindre » : un feu *déteint*, une étoffe *déteint*, quand ils perdent leur éclat brillant, qu'ils pâlissent et s'éclipsent. Le règlement du désordre linguistique — possible dans la capitale où, grâce au passage de *ē* à *ā*, *tēdre* aboutit à *tādre* « tendre », et où le verbe *éteindre* n'avait plus rien à craindre d'un *étādr*, « étendre » — devient inacceptable dans un pays où *étēdre* « éteindre », homonyme d'*étēdre* « étendre », pénètre du même coup dans une famille dont le chef ni les membres n'ont aucun lien sémantique avec l'enfant trouvé. La coexistence de *détēdre* « éteindre » avec *détēdre* « déteindre » dans le domaine picard-wallon ne doit pas être attribuée à un hasard quelconque, mais au fait que, là où tingere et tendere aboutissent au même résultat, les sujets parlants raccrochent leur *détèdre* « éteindre » au verbe sémantiquement le plus rapproché : ce fut *détèdre* « perdre sa couleur » plutôt qu'*étēdre, détēdre* « étendre, détendre [1] ».

Sans doute, il y eut une époque où dans toute la Gaule le flotte-

1. A Saint-Pol-ville (mais pas encore dans la banlieue), le conflit entre les deux *détèd* « détendre » et « éteindre » se résout de la manière suivante : le français *étēd(re)* « éteindre » se substitue à *détèd(re)* « éteindre », parce que *détēdre, étēdre* « détendre, étendre » se prononcent, sous l'influence de la langue littéraire, *détād, étād* : c'est encore un cas où le mot venu de Paris aide les patois à sortir d'une situation inextricable.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

ment se produisit entre Estingere et Destingere[1] « éteindre » ; tirant profit du double préfixe ex- et dis-, la langue *littéraire* du Midi et un peu plus tard celle du Nord réussirent à réserver le sens d'« éteindre » à estingere et celui de « déteindre » à destingere[2] ; cette solution du conflit — impossible en Italie où ex- ne fut pas délogé par dis- — fut prise *in extremis*, donc après que tutare était déjà entré en France, sans doute par Lyon d'où il allait rayonner dans les Galliae Lugdunensis et Narbonensis. Cette solution du conflit entre exstinguere et destinguere que nous venons d'esquisser se produisit trop tard pour rétablir l'unité lexicologique de la Gaule, qui resta partagée entre les types exstinguere, tutare, exmortiare et excandere : cette coexistence des quatre types, qui tous remontent à la fin de l'antiquité, témoigne encore aujourd'hui de la détresse lexicale du lat. exstinguere dont la victoire sera assurée grâce à la conquête de la Gaule, non pas par le latin de Rome, mais par le français de Paris.

V. (Ex)tutare dans les langues romanes.

Sur la carte, l'aire d'(ex)tutare « éteindre » est représentée par des traits verticaux en France et en Italie. Elle comprend deux zones sur notre carte de l'*AIS* : 1) le domaine rhétoroman (Grisons, ladin central, frioulan) et tout le nord-est de l'Italie septentrionale ; 2) un territoire méridional : Napolitain, Calabre, Bari, Pouille, Sicile ; 3) la zone intermédiaire qu'a révélée, pour la première fois, l'enquête de M. Scheuermeier pour l'*AIS* : quatre points des Marches centrales : P. 277, 278, 281, 282. Cette configuration géographique des zones 1) et 2) d'(ex)tutare est également assurée par les lexiques patois :

1) Sarde : logoudor. *istudare*[3], campid. *studai*, sassar. *ilpuddá* (*Arch. Glott.*, XIV, 396 ; cf. aussi campid. *studacandelas* « spegnitoio, farfalla »), tandis que la Gallura (et la Corse) vont avec

1. Cf. les remarques sur expingere, p. 202, n.

2. Le préfixe ex- affaiblissant de plus en plus sa valeur privative en faveur de dis-, plus vivant, un distingere, contraire de tingere, s'imposait autant par la forme que par la logique.

3. Sassari (P. 101 de l'*Atlas linguistique de la Corse*) rend « (il faut) l'éteindre » (*scil.* la lumière) par *ĭ ẹ̆ t ŭ d ặ l ŭ*.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

l'Italie continentale : *(i)spiñì*, cf. Wagner, *Arch. f. d. Stud. d. n. Sprach.*, CXLVI, 223, v. ci-dessus, p. 206.

2) ITALIEN : *a*) Midi : abruzz. *štulá* « spengere » (*più* commune *armurì*, v. p. 228), Agnone *stuteáie* « smorzare, uccidere », Andria *stetèie* « spegnere la sete (sècche), il lume (u tûbe, la leuce, u fiùche) ; uccidere », *stutacannàile* « spegnitoio » ; Bari *stetà* « spegnere », *stutacannela* « spegnitoio » ; Bitonto *stutacannàile* « spegnitoio » (Saracino) ; Francavilla *štutu* « spengo » (Ribezzo), tarent. *stutare* « spegnere, smorzare ; disonorare », *stutata* « disgraziata, disonorata (di donzella) », Matera *stętá* « spegnere » (*Z. f. rom. Phil.*, XXXVIII, 278), Campobasso *štutę* « spengo » ; anc. nap. *astutare* « distruggere » (dans le texte *I bagni di Pozzuoli*), irp. napolit. *stutá* « smorzare, cavare (la sete), ammazzare », Cervara *štutuá* « spegnere » (Maccarone) ; calabr. *astutari* il fuoco « spegnere » (Cristo) ; sicil. *(a)stutari* (*assutari*, Salvioni, *Rendic. dell' Ist. lomb.*, 1907, p. 1106) ; anc. sicil. *stutare* « spegnere » (Gregorio, *Stud. glott.*, I, 168).

b) langue littéraire : *attutare* « spegnere » et *stutare* « spegnere », représentés par quelques exemples de l'ancien ital. dans le dict. de Tommaseo, *s. v.* et dans Monaci, *Crest.*, II, 221.

c) Nord de l'Italie : Rovigno (Istrie) *daštudá* [1] (Ive, 42), triest. *študar* « spegnere » (Vidossich) ; vénit. *stuar*, *destuar* ; Polesine *stuare*, trent. *stuar* (Schneller) [2], vicent. *stuà* (à côté de *smorsà*), bellun. *stuar* (à côté de *stusar*, v. ci-dessous, p. 216), bresc. *stuà* [3], *stuamocój* « spegnitoio ». — Dans les anciens textes de la Haute-Italie, *(de)stu(d)ar* est attesté non seulement en Vénétie (cf. Mussafia, *Beitr.*, 52 ; *Panfilo*, gloss., *Calmo*, gloss., *Studi rom.*, IV, 143, etc. ; *stuar*, *studar*, *destuar* dans Bortolan ant. vic. *s. v.*), mais aussi

1. Pour le vegliote *stutuarme el fuc* « spegnere il fuoco », cf. *Arch. glott.*, IX, 125 et Bartoli, *Das Dalmatische*, II, p. 227.

2. Schneller se fonde sans doute sur Azzolini, *Vocabolario vernacolo-italiano* (pei distretti roveretano e trentino), qui n'indique pas l'aire de *stuar* ni de *smorzar*. Ricci, *Vocab. trentino*, ignore le verbe *stuar* : notre enquête de l'*AIS* n'a pas non plus découvert *stuar* dans les parlers qu'on comprend sous le nom de « trentino ». Pour le *studar* ladin de la province de Trento e dell'Alto Adige, v. p. 215.

3. D'après Melchiori, qui a publié son glossaire de Brescia en 1817 ; notre carte actuelle n'offre plus *stuà*, pour le domaine de Brescia, mais seulement *smorsà* (ou des substituts tout récents : *far morir*). D'ailleurs, Melchiori enregistre déjà, à côté de *stuà*, le *smorsà* actuel.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

en Lombardie [1] : *astuar, tudar* « distruggere, spegnere, uccidere » (Uguçon de Laodho, *atudhao*, Bonvesin de la Riva, *Giornale storico d. lett. ital.*, VIII, 418).

3) RHÉTOROMAN : *a*) Surset (Oberhalbstein) *štidar, el štéida* 3e pers. (à Conters), Sotsaissa (Unterhalbstein) *stidar* ; bas-engad. *stüdar* « éteindre, apaiser la soif », *stüdentar*, v. actif, « éteindre » (Pallioppi), Sent *štűdăr* « éteindre » (Pult) [2] ; Abbadia *destodè, stodè* (Alton), *štodé* (Gartner, *Beiheft 73 der Z. f. rom. Phil.*, p. 151) à côté de *destizzè* [3], Gröden *dəštudę* (Gartner), Livinallongo *destudé*, Ampezzo *studà*, Fassa *dostudér* [4] (Alton), Erto *študę* « éteindre » (*Z. für rom. Phil.*, XVI, 349), Cadore *destudà* « spegnere, smorzare, e dicesi propriamente del fuoco e del lume » (Da Ronco) ; frioul. *studà, distudà* « spegnere, smorzare il lume, dissetare (le sed) » (Pirona).

b) surselv. *stizzar* « éteindre », *stizzentar*, v. actif, « éteindre », Disentis *štitsá* vb., *štęts* (participe) « éteint » (Huonder, *Rom. Forsch.*, XI, 477, 478), Heinzenberg (= Muntogna), Domleschg (= Tumliasca) : *stizzar* (*Annalas della Soc. retorom.*, II, appendice, p. 13) ; Bergün *štitsęr, ęl štętsa* (Lutta, p. 270) ; anc. haut-engad. *astüzer* (Bifrun), haut-engad. *stüzzer* « éteindre, apaiser la soif », *stüz* « éteint » (Pallioppi), Celerina *stütsęr* « éteindre » (Walberg) ; Bregaglia (Sopraporta) [5] *stüzär* « spegnere » [6].

1. Selon Monti, *Saggio di vocab. comasco*, 1856, on aurait employé dans la Valteline (pendant la première moitié du XIXe siècle) *stuà* « smorzare » que nous n'avons plus rencontré dans notre enquête.

2. L'enquête de l'*AIS* atteste *štűdăr* à Remüs, Ardez et, d'après les matériaux du *Dizionari retorumauntsch*, l'infinitif (avec *radical* tonique) est commun à toute la Basse-Engadine. Pour l'explication de cet infinitif, v. Pult, *Festgabe Gauchat*, p. 167.

3. *Destizzè* serait, d'après Alton, « retirer les bûches encore brûlantes du feu pour les faire mourir », *destodè* « éteindre le feu en l'assommant avec des pincettes ou avec un maillot à l'aide de l'eau ».

4. Alton donne *dortudér* (faute d'impression ?).

5. Attesté dans le glossaire de la *Stria, tragicomedia nazionale bargaiota*, dû à Giov. Maurizio, 1875. M. Scheuermeier a relevé à Coltura (Sopraporta) en 1920 *šmurantsęr al fǫ̈k*.

6. La répartition de *stüdar* et de *stüzzar* dans les parlers ladins des Grisons est indiquée sur la carte I : le type *štüdar* (bas-engad. *štűdăr*, sousselv. *štiddr*) se trouve, d'après l'*AIS*, dans la Basse-Engadine (Remüs, Ardez), le Surset (= Oberhalbstein : Reams), Sutsaissa (= Unterhalbstein : Lenz), le Domleschg (Scharans) et le Plaun (Ems) ; le type *stüzzár* (engad. *štüzzár, -ér*, sousselvan *štizzér, štizzár*, surselvan *štizzár*) dans le Val Müstair (Santa Maria : *štűtsăr*), la Basse-Engadine

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Quel est le rapport entre *stüzzar* et *stüdar* ? Ascoli, *Arch. glott.*, I, 36, n., voyait dans *stizzar*, engad. *stüzer* un *tutiare (<*tutu <totu) avec le sens d' « achever (le feu) » ; mais on a quelque difficulté : 1) à admettre, au milieu du vaste domaine de tutare, une petite zone qui aurait conservé un latin *tutiare ; 2) à accepter un tuto (= totu) qui n'est attesté nulle part dans la Romania avec le sens de « tout ». On pourrait, il est vrai, rapprocher le surselv. *stizzar*, haut-engad. *stüzzer* de l'Abbadia *destizzè*, du piém. *destissè* [1], du bellun. *stüsar*, du prov. mod. *atusar* ; mais, si je ne me trompe, Abbadia *destizzè*, piém. *destissè* et prov. mod. *atusar* sont dus à l'influence d'Abbadia *tizzè* « allumer », piém. *tissè* « attiser », prov. mod. *tuson* « tison » (lang.), *tusonnà* (lang.) « attiser », *entusà* « attiser » [2]. Une seule solution est acceptable, celle que Huonder a entrevue et esquissée dans les *Rom. Forsch.*, XI, 478. Il existe dans le bas-engadinais et le val Müstair, où l'on emploie *stüdar* « éteindre », deux participes passés : *stüdà*, et aussi *stüz* [qui se présente également dans le domaine où l'on emploie *stüzzer* (Haute-Engadine), et sous la forme *stets* là où l'on dit *stizzar* (surselvan) [3]] ; or *stüz* ne saurait s'expliquer, selon Huonder, autrement que comme le successeur de l'adj. latin tutus « apaisé, à l'abri de quelque chose » : focus tutus est se continuerait dans *il* (Zernez), la Haute-Engadine (Zuoz, Fex) ; Bivio, Latsch (près de Bergün), Schams (Mathon), Muntogna (= Heinzenberg : Dalin), Surselva (= Oberland : Pitasch, Brigels, Surrhein, Vrin, Camischolas). Ces données de l'*AIS* sont confirmées par les matériaux qu'ont fournis les correspondants du *Dizionari retoromauntsch* et par les enquêtes de MM. Jaberg et Vieli et de moi-même : la seule différence qui existe, c'est que j'avais recueilli — il y a dix ans — à Santa-Maria (Val Müstair) *stüdär*, et que M. Scheuermeier a relevé *stüzzär*. Les matériaux du *Dizionari*, recueillis dans une cinquantaine de villages des Grisons, permettent même de suivre le flottement entre les deux types : ainsi Süs (en aval de Zernez) offre *stüzzär*, mais encore *stüdantär* (v. actif), Stürvis (sousselvan) *stidar* à côté de *stizzar*, Paspels (Domleschg) *stidà* (igl fia), *stizzà* (da sesez), (igl fia è) *stizzó*.

1. Le type piémontais (*dè*)*stissè* comprend, d'après les données de l'*AIS*, la plaine du Piémont qui s'étend au sud de Turin, entre la capitale et Cuneo, cf. carte I.

2. Cf. un exemple de *destisier* « éteindre » dans Godefroy.

3. Les Grisons ne semblent pas connaître l'adjectif verbal du type italien *fermo* : *fermato*, mais M. Pult attire mon attention sur l'existence de *toc*, adjectif verbal en usage comme participe passé de *tuccar* « toucher » dans l'Engadine et aussi dans la Surselva ; cf. aussi engad. *tschunch* « moissonné, coupé, » part. passé de *tschuncar*.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

fö ais STÜZ. Toutefois je me demande s'il ne vaudrait pas mieux partir d'un adjectif verbal [1] de *stûdar, stüt*, employé surtout en fonction prédicative, muni par conséquent d'un *-s* du nominatif qui se serait ensuite fusionné avec la finale de *stüt* [2] ; la vitalité extraordinaire dont jouissait la flexion de l'adjectif prédicatif en surselvan (cf. Ascoli, *Arch. glott.*, VII, 427) suggère cette explication qui modifie celle qu'a donnée Huonder. C'est sur l'adjectif verbal engad. *stüz*, surselv. *stiz* que se sont modelés à nouveau le haut-engad. **stüder*, le surselvan **stidar* (cf. sousselv. *stidar*) pour aboutir à *stüzzer, stizzar*.

4) DOMAINE FRANÇAIS : *a*) moy. frç. *tuer* « éteindre » (God., cf. Suppl., XV^e^ s. ; deux des trois exemples semblent provenir de l'Ouest) ; Pléchâtel *tüè* « tuer, éteindre » ; Vendômois *tuer* « étouffer, éteindre » [3] ; Gâtinais *tuette* « éteignoir » (*Rev. phil. frç.*, X, 32) ; Centre *tuer* (le feu, la chandelle) (Jaubert [4]) ; Perche *tuer* la chandelle « l'éteindre », *tuer* le temps (qui se dit aussi en frç. commun) « le perdre » (Peschot) ; angev. *tuer* « éteindre le feu, la chandelle, abasourdir » (Verrier et Onillon) ; poitev. *tué* « éteindre » (Lalanne) ; Saintonge et Angoumois *tuer* (le feu, la chandelle) (Jônain, Terracher).

b) Vionnaz *toa* « tuer, éteindre la lumière » ; Châble (Val de Bagnes) *tyüd* « éteindre, tuer » (*Rom.*, VI, 391 [5]) ; P. 967 (Savoie) *tyüă ALF*, Suppl., *s. v.* « éteindre » ; sav. *tüd* « éteindre » (d'après une communication de M. Désormaux) ; lyonn. *touo* « éteindre » (Puitspelu), mais en ancien lyonnais, M. Philipon, *Rom.* XXX, 249, admettrait l'existence d'*esteindre* (attesté dans les légendes en prose inédites).

1. Cf. piém. *destiss* : *destissè*, gén. *ammort* : *ammortà* et dans les relevés de l'*AIS smors* : *smorsà*.

2. Cf. *filunz, filunza* « fileuse », *Arch. glott.*, VII, 433, et le procédé inverse de *stüt* + *s* dans le surselv. *scult, -a* (à côté de *sculz, -a*) dont le *-ts* étymologique (< disculceu) a été interprété à tort par *scult* + *s* (du nominatif).

3. D'après une communication de M. O. Bloch, *tuer* (la chandelle) est également vivant dans la Beauce orléanaise.

4. Centre *cuer* (le feu) (Jaubert) est parfaitement naturel dans une région où *kü-* (curé) et *tü-* (tuer) aboutissent à *kyü, tyü* (cf. *kÿüé* « tuer » (Meunier, Chaulgnes (Nièvre)) : de là une fausse régression de *tyüé* vers *küé*.

5. D'après les matériaux du *Gloss. des patois de la Suisse romande*, l'aire de *tuer* « éteindre » comprend la vallée du Rhône (de Villeneuve jusqu'à Nendaz avec le val d'Entremont et le val de Bagnes) ; il s'agit évidemment d'un mot envahisseur, puisque le type autochthone est *déteindre*.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

c) Anc. prov. *tuar* « tuer, éteindre », *atudar*, *estudar* « éteindre », *tuar* « tuer » ; limous. *tuar* (lou fouec) « éteindre » (Laborde) ; périgourd. *tuâ* (à côté d'*eitegne*, *escantî*, *amoussâ* (Daniel [1]) ; prov. mod. *atuda*, *tuda*, *destuda* (lang.), *tua* (mars.) « éteindre, apaiser la faim », *s'atuda* « s'éteindre, mourir [2] » ; Vinzelles *tyüà* « tuer, éteindre (la lampe, le feu) » ; Queyras *tuar lou fuec*, *lou lume* (Chabrand-Aiglun) ; Pézenas *atuda* « éteindre le feu du foyer ou la chandelle » (Mazuc) ; Tarn *atuda* « éteindre » ; Aveyron *otuda* (lo condelo), [mais *omourci* lou fioc] ; Castrais *attuda* « éteindre, faire mourir le feu, la chandelle » (Couzinié [3]) ; béarn. *tua lou hoec* « couvrir le feu » (Lespy et Raymond [4]).

5) CATALOGNE : anc. cat. *tudar* « tuer » (*Sept sages*, éd. Mussafia), cat. mod. *tudar* « malmetre, echar a perder » (Spitzer, *Literaturblatt f. germ. und rom. Phil.*, 1914, 397), *atudar* la llum (à Conflent) (Aguiló).

Le domaine de *tuer* « éteindre », tel que je le reconstruis ici sur la base des dictionnaires, comprend donc l'Ouest et le Sud-Ouest de la France (Perche, Vendômois, Pléchâtel, Anjou, Gâtine, Poitou, Saintonge, Angoumois, Limousin, Périgord, Centre), une partie du Languedoc (avec un avant-poste au nord de la Catalogne), les Alpes provençales (avec les quatre points de la région provençale qui s'étend sur le versant piémontais (*AIS*, P. 146, 147, 148, 152), le lyonnais, le Bas-Valais et la Savoie. C'est donc un domaine assez compact qui, vers l'Est, semble s'arrêter tout à coup à la lisière de la plaine piémontaise. Mais le verbe surgit de nouveau dans l'anc. lombard, dans le territoire rhétoroman et dans le Nord-

1. V. p. 231, n. 2.

2. Sur *atusà*, *entusà* (lang.), *s'atusà* « s'éteindre, se taire, s'apaiser, se modérer », *atusà* « éteint, lent, calme », v. ci-dessus, p. 216 ; sur *tuàr* (lou lùme) à Barcelonnette coexistant avec *atupir*, v. p. 194, n. 3.

3. Sur la valeur des formes données par Couzinié, v. p. 225, n. 3.

4. L'*Enquête supplémentaire* pour le Midi atteste l'existence d'*atudà* pour les P. 785, 786 (Aude), 743, 755 (Tarn), 777 (Hérault) ; *tuer* P. 506 (Haute-Vienne), 602 (Creuse), 615 (Dordogne), 650, 653 (Gironde), 717 (Cantal à côté d'*escontir*), 707, 617 (Corrèze), 804, 805 (Puy-de-Dôme), 812 (Haute-Loire), 816 (Loire), 826, 827, 833 (Ardèche), 830 (Lozère, à côté d'*omoussâ*), 836 (Drôme, à côté d'*estoufâ*). Or, ce qui mérite d'être relevé, c'est que les P. 506, 512, 612, 615, 617, 650, 653, 707, 717, 804, 830, 833, situés dans le domaine où *-d-* < -t- est conservé (*roda*, *vedel*), offrent *tua*, et non *tudá* : toutes ces formes ont l'air d'être empruntées au français populaire des régions avoisinantes de la langue d'oïl, — ou alors c'est qu'un ancien *tudá* a été rapproché du franç. *tuer*.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Est de l'Italie. Dans les parlers italiens du Sud du Pô, (ex)tutare semble faire défaut jusqu'à une ligne qui, sur la carte de l'*AIS*, part de San Giovanni Rotondo (sur l'Adriatique) et passe par Morrone — Scanno — Ausonia : la zone méridionale comprend donc presque tout le « Mezzogiorno », et aussi la Sardaigne (excepté la Gallura). Mais l'enquête de M. Scheuermeier a découvert le chaînon qui relie la zone vénitienne avec celle du « Mezzogiorno » : les P. 277, 278, 281, 282 [Muccia Vallicchio, Esanatoglia (Camerino, Matelica), Sant'Elpidio (Fermo), Treja (Macerata)] ont maintenu l'ancien *studare* au milieu d'un *smorzare* envahisseur qui occupe déjà toute la région voisine.

Comme (ex)tutare est fortement enraciné dans les territoires lexicologiquement *conservateurs* de la périphérie de l'Italie (Sardaigne, domaine rhétoroman), un tutare = « éteindre » doit remonter au moins à la fin de l'antiquité [1].

L'étymologie de *tuer* a été discutée plus d'une fois par les linguistes :

1) Ascoli, *Arch. glott.*, I, 36, a proposé la solution suivante du problème :

« Il tutare dei Romanzi (*s-tutare, tudar, tuer*, ecc.) dice propriamente « finire, spegnere », quindi « uccidere », quindi « smorzare » nel senso proprio e nel metaforico. L'enigma di questo importante gruppo neolatino si scioglierà, como io spero, col derivar tutare da totus. A una figura latina dell'aggettivo in cui l'ō fosse non solo oscurato, ma ridotto a dirittura ad ū, a tūtus allato a tōtus, accennano le molte figure romanze con l'*u* (it. *tutto*, portg. *tudo*, lad. centrale e orient. *dut*), e tanto più facilmente si potrà supporre questa figura nel verbo composto (*ex-tutare, ecc., e anzi la semplice romanza può essere non diversa dalla composta latina ; cfr. il romanzo commune *jectare). Or *tutare, o la sua normale propaggine *tutiare, diceva naturalmente « compire, finire », e quando siamo a « finire », ci confondiamo fra « terminare » e « sterminare ».

Mais tutare avec le sens de « terminer » est inconnu à la Romania ; un tutare, dérivé de totus, serait, comme l'a remarqué M. Meyer-Lübke, *Z. f. rom. Phil.*, XXXII, 497, singulier en France

1. Sur les raisons du recul de *stuar* dans le domaine piémontais-lombard-vénitien, voyez p. 223, n. 3.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

où totus se continue sous la forme tottus (fr. *tout(e)*, anc. prov. *tot, -a*).

2) Diez, *Etymol. Wörterbuch, s. v. tutare* part de tutari « protéger, garantir de » : *tutari famem* « écarter la faim » (« Hunger abwenden »), *tutari focum* « anéantir, tuer le feu » (« Feuer unschädlich machen, löschen, töten »). Les légères modifications à cette filière sémantique que proposent M. Meyer-Lübke, *Z. f. rom. Phil.*, XXXII, 497, *REW*, *s. v. tutare* (« sich vor etwas schützen, den Hunger stillen, das Feuer dämpfen, auslöschen ») et M. Nyrop, *Mélanges Picot*, 139, *Gramm. hist. de la langue française*, IV, 288 (« se défendre d'une chose, parer, repousser, détourner (*tutare periculа*), modérer, tempérer, apaiser, éteindre, tuer[1] ») n'ont pas grande portée. Reste à mentionner l'idée de W. Foerster (*Causerie philologique faite à la Société Ramond*, p. 11), d'après qui « tuer le feu » signifiait, au temps où l'on n'avait pas même les allumettes de la régie et où la production du feu réclamait un effort considérable, « *conserver* le feu », c'est-à-dire le couvrir de cendres pour le maintenir : de là, plus tard, le sens d'« étouffer », sens que le français aurait élargi dans son verbe *tuer*[2].

3) Dans les *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna*, p. 395 ss., M. Vising postule l'origine germanique de la famille romane *tuer* : ce serait un mot germanique (radical tut, cf. all. töten) avec le sens de « faire du bruit, étourdir », de là « mettre à mort, éteindre ». Comme M. Vising est lui-même porté à reconnaître (*Z. f. frz. Spr. u. Litt.*, XXXVIII, 278) le point faible de son étymologie, je n'y insiste pas davantage. Il est certain que le radical germanique tut est absent du gotique et du langobard ; d'autre part, la vitalité d'extutare dans les régions (Sardaigne, Rhétie) qui maintiennent avec la plus grande ténacité le lexique latin et n'ont (comme la Sardaigne) pas d'éléments germaniques anciens, parle contre l'hypothèse de M. Vising.

1. C'est M. Nyrop qui insiste sur le parallélisme de « *tuer* un homme » (= éteindre un homme) avec l'argot où « apaiser quelqu'un » serait employé aussi dans le sens de « tuer ».

2. Je ne crois pas qu'on réussisse à prouver que tutare avait d'abord le sens de « couvrir le feu de cendres pour le protéger » : le *tuá* « couvrir le feu » (que M. Fœrster semblait ignorer) du béarnais est trop isolé pour permettre d'attribuer avec quelque certitude ce sens technique au tutare du latin vulgaire. En parcourant la liste des verbes recueillis p. 195, on a plutôt l'impression que les verbes désignant l'action d' « éteindre le feu » et de « couvrir le feu de cendres » procèdent de deux ordres d'idées différents.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

La fortune de tutare « éteindre » — il faut y insister, puisque toutes les discussions n'y ont pas prêté l'attention nécessaire — est étroitement liée à la défaillance d'exstinguere [1] : l'emploi des deux verbes au sens d' « éteindre la faim » (exstinguere, tutari [2] *famem* [3]) les ayant rapprochés, la détresse d'exstinguere fut le point de départ d'une extension sémantique de tutare aux dépens d'exstinguere [4] : le sens d'exstinguere (*ignem*) est commun à presque tous les (ex)tutare de la Romania ; par contre, celui d' « occidere » manque, par exemple, en Sardaigne et dans le territoire rhétoroman [5]. En effet, comme les Grisons connaissent encore, à côté de *studar* « éteindre », le verbe *stenscher* « suffoquer » et que l'ancien provençal offre *estudar* « éteindre », mais *estenher* « éteindre, détruire, tuer », il en résulte que la succession sémantique d'exstinguere ne fut recueillie qu'en partie par le tutare rhétoroman et sarde.

VI. *APAGAR* DANS L'IBÉRO-ROMAN.

Si, dans le gallo-latin et l'italo-latin, le contact sémantique de tutari *famem* avec exstinguere *famem* a provoqué, à la suite de la déchéance d'exstinguere, l'extension sémantique de tutari, l'ibéro-latin, tout en recourant au même procédé sémantique, s'est avisé d'utili-

1. Le préfixe d'extutare se ressent nettement d'exstinguere.

2. Tutari est un intensif de tueri ; mais, une fois tueri disparu, le verbe tutari s'est mis à l'abri de l'adjectif tutus « en sûreté » qui, à son tour, se sera ressenti de l'évolution sémantique du verbe. C'est de tutus « apaisé » que semble provenir l'ital. *attutare* et *attutire* « acquietare, calmare, rintuzzare » (cf. les exemples dans le Dict. de la Crusca *s. v.*, et Cappucini, *Scritti Monaci*, 316). Il semble même que le verbe simple tueri ait été à son tour affecté par les sens de tutus « apaisé, mort », puisqu'il paraît survivre dans le lucches. *attuire* dans la locution : « non *attuisce* a tanto » « non arriva a fare tutto, non gli basta il tempo, la forza per », *attuito* « dalla fame chi non ne può più e si sente venir meno, rifinito dalla fame » (Nieri), dans le bergam. *tüi* « uccidere » (Tiraboschi, App.), peut-être dans le catal. *atuar*, *atuhir* « étourdir, mettre à mort, tuer », *atuir* « estormaiar, deixar com mort, aterrar, fer caure, aniquilar » (Aguiló ; Tallgren, *Neuphilol. Mitteil.*, 1912, p. 32).

3. Cf. aussi dans Godefroy un exemple de *acoisier* (le feu) < quietiare « calmer » et un autre dans le *Regrés Nostre Dame*, éd. Långfors, gloss., *s. v.*

4. C'est le sens d' « éteindre » qui est attesté pour *tutare* dans les témoignages précieux enregistrés par Du Cange.

5. Nyrop, *Gramm. hist. lang. fr.*, IV, 402 attribuerait le sens de « tuer » à un

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

ser la synonymie d'exstinguere *sitim* et de pacare *sitim* [1] pour substituer pacare à exstinguere « éteindre » disparaissant. *Apagar* « éteindre » et tutare « éteindre » se rencontrent aux frontières septentrionales de la Catalogne : c'est que le gallo-roman fut déjà envahi par le tutare de l'italo-latin avant que pacare ne réussît à franchir les Pyrénées.

Le dépouillement des lexiques et de l'*Atlas lingüistic de Catalunya* de M. Griera donne les résultats suivants : catal. *apagar* « estingir lo foch, la llum ; esborrar, destruhir, aplacar, suavisar, sufocar, baixar lo color que es massa viu, templar la llum de un quadro, posar sordina á un instrument, sonum tenuare, satisfer la set, la fam », *apagarse* « s'éteindre » (Labernia) ; Alghero (Sardaigne) *daspàgà* « spegnere », *Arch. glott.*, IX, 357, et cf. *Atlas de Catalunya* c. apagar, P. 105 ; esp. *apagar* « éteindre, calmer, amortir (un son), amortir (les couleurs), apaiser (*la sed*, *la voz*) » [2] ; portg. *apagar* « éteindre, apaiser, étouffer, tuer » (*a memoria* « affaiblir », *a sede* « apaiser la soif »), *apagarse* « s'éteindre », *apagado* « éteint, mort, lâche, obscur, sot » (*tiempos apagados* « temps barbares », *negocio apagado* « négoce peu important ») ; murciano *apagacandil* « insecto de color oscuro, del tamaño de la avispa, pero de alas mayores, Ictino vorax » (Sevilla). Mistral donne aussi *apagá* « éteindre », mais où faut-il le localiser ?

Comme aucun des deux concurrents d'exstinguere, ni tutari ni pacare, n'obtint la victoire définitive jusqu'à l'effondrement de l'Empire romain, la Romania resta partagée entre exstinguere,

euphémisme qui aurait eu lieu en français ; mais est-il permis de séparer l'histoire sémantique du français *tuer* de l'it. mérid. *stutari* ? Levy, *Suppl. Wtb.*, remarque que l'anc. prov. ne connaît pas *tudar*, mais *tuar* au sens d' « occidere », ce qui supposerait l'emprunt de *tuar* au français : cf. cependant *tudar* « tuer » dans les *Disciplines de Clergie* (dialecte girondin du XVe siècle), éd. Ducamin, gloss., *s. v.*

1. Je n'ai pas, il est vrai, d'exemples latins de la locution pacare *sitim* (on dit pacare *dolorem*, pacare *incerti animi aestus*) : il faudrait connaître les articles *sitis* et *pacare* du *Thesaurus linguae latinae*, qui n'ont pas encore paru. Il me semble cependant que l'accord du gallo-roman et de l'ibéro-roman : *apaiier la faim* (cf. Godefroy : *apayer quelqu'un d'une pome* ; (Christ) *apaya* (*scil.* de cinq pains) *e saoula de genz V mille*), et de *apagar la sed* nous permet d'attribuer ce sens au latin pacare.

2. A côté d'*apagar* il existe aussi (*a*)*matar* « apaiser la faim, la soif, éteindre la lumière », qui semble être le seul terme vivant dans le judéo-espagnol, *Rev. de fil. esp.*, II, 349 (cf. aussi portg. *matar*).

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

tutare de l'italo-latin, pacare de l'ibéro-latin et exmortiare que nous allons maintenant examiner.

VII. Exmortiare de l'Italie et du Midi de la France.

Au milieu des difficultés où le verbe exstinguere se débattait dans le latin vulgaire, on se serait attendu à voir la langue faire appel au participe perfectif, employé pour exprimer l'état du feu éteint : *ignis* mortuus *est* (p. 197). Mais morior : mori [1], verbe intransitif, était peu propre à recueillir l'héritage d'un verbe *transitif* tel qu'exstinguere (exstinguere *ignem, candelam, sitim, famem*, etc.), et la formation d'un verbe intensif mortare au sens de « tuer, éteindre » ne s'est pas produite en latin. Néanmoins, la ressource qu'offrait le participe mortuus « éteint » ne fut pas complètement négligée, lorsqu'il s'agit de combler le vide que menaçait de laisser le départ d'exstinguere : exmortiare, admortiare [2] surgirent spontanément — et sans doute indépendamment — dans l'Italie septentrionale et en Provence. Le type exmortiare couvre la Lombardie, l'Émilie, une partie de la Romagne et des Marches ; c'est un mot capable d'expansion, puisque le contact sémantique qu'il offre avec « il fuoco è *morto* » lui confère une supériorité éclatante sur tous ses concurrents : il traverse le Pô pour occuper un ancien territoire de *stu(d)ar*, qui régnait antérieurement et qui surnage encore dans quatre points des Marches, en Lombardie et en Vénétie [3] ; il franchit l'Apennin pour pénétrer en Toscane (où *stignere* cherchait péniblement une assise solide dans la langue littéraire), et en Ombrie jusqu'à Rome ; le fait que *smorzare* est admis dans le vocabulaire de la langue littéraire lui assure un renouveau de rayonnement jusque dans l'Italie méridio-

1. Cf. *carbo emoriens* dans Georges, *s. v.*

2. Formation qui doit remonter au moins au Ve ou au VIe siècle ; pour le procédé, cf. altiare, bassiare, directiare, minutiare, etc.

3. Le recul de *stu(d)ar* en Lombardie et en Vénétie, — au cours du moyen âge — n'est guère douteux ; l'ancien milanais *tudar* (de Bonvesin de la Riva), *stuar* de la Valteline, le bresc. *stud* (du glossaire de Melchiori) se sont effacés devant *smorzar*. La faiblesse de *stuar* « éteindre » dans une partie du domaine lombard-piémontais-vénitien résulte de sa collision avec un autre terme de cuisine : *stuà* (*la carn*) « stufare (la carne) ». Dans tout le domaine où *-t-* tombe (milanais, piémontais et bonne partie du vénitien : cf. Battisti, *Beiheft 28 de la Z. für rom. Phil.*, p. 82 ss.), le verbe *stuà* répondait aussi bien à stufare qu'à stutare.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

nale (où — à côté de *stutari* plus ancien — il semble prendre pied à Francavilla (Pouille), et en Sicile (d'après Ribezzo et Traina)). Il est vrai que l'*AIS* n'a pas relevé d'exemple [1] de *smorzare* dans les localités du Midi qui ont été explorées.

Piém. *smorzé* (à côté de *smorté*) ; valses. *smorssée* « spegnere » ; Malesco *smurtsá* « spegnere », *Arch. glott.*, IX, 256 ; Voghera *śmurçá* (*Studi di fil. rom.*, VIII, 224) ; pav. *smorsà* « smorzare » ; anc. mil. *asmorzare* (la sede) « ammorzare » (Bonvesin) [2] ; anc. lomb. *àsmorsar* « spegnere », *Arch. glott.*, XII, 389, XIV, 205 ; mil. *smorzà* « spegnere » ; Airolo et Intragna (Tessin) : *smorzá(r)* ; bormin. *šmǫrzar* « spegnere il fuoco », *šmǫrẹnzar*, verbe actif, « spegnere il fuoco » (Longa) et aussi à Tirano (Monti) ; com. *smorzà* « spegnere » ; anc. berg. *amorsa* (ol fog) : extinguere, Lorck, *Altbergam. Sprach.*, 123, berg. mod. *smorsà* « smorzare » ; bresc. *smorsà*, mirand. *smurzar* « smorzare », *smorz* « spento », Prandaglio (Lac de Garde) *smǫrsá* (relevé par moi-même) ; anc. vicent. *smorzare*, *asmorzare*, vicent. *smorsàre* ; Giudicarie *žmursar* « spegnere » (Gartner), Valle di Non *ṣmǫrçą̊r* (Battisti, 145) ; anc. trentin *asmorzare* dans la Catinia (éd. Battisti, p. 63), trentin *smorzar* « spegnere, soffiare (il lume) » (Ricci) ; anc. vén. (*as*)*morzàr* (Pateg, *Bestiarius*) ; anc. bellun. *smorzar* « spegnere, calmare, moderare » (Cavassico) ; vén. *smorzar*, *des-* « spegnere » à côté de *stuar* (Boerio) ; triest. *smorzar* (Kosovitz) ; mantuan. *smorsar* ; Melara (Rovigo) *smursár* (relevé de M. Jaberg) ; piac. *smôrzarö* « spegnitoio » ; Firenzuola *smursá* « smorzare » (Casella, *Studi romanzi*, XVII, 63) ; parm. *smorzar* « spegnere », *smorzar la coldra* « calmar gli sdegni » ; Novellara *smorzér* « smorzare » (Malagoli, *Arch. glott.*, XVII, 184) ; modén. *smurzèr* « spegnere », « ammortire (un colpo) » ; ferrar. *smurzar* « spegnere » (Nannini) ; bolon. *asmurzar* « spegnere, distruggere » ; imol. *śmurzą̊* (Bottiglioni, 30) ; Urbino *smorcé* (Contado *smorzè* « smorzare, spegnere ») ; Arcevia *smorciá* (Crocioni, 18) ; Teramo *smorzacannelę* « spegnitoio » (mais

1. Le point 460 de l'*AIS* (Guardia Piemontese en Calabre, colonie provençale) offre, d'après notre enquête, le verbe *myérsərə* « éteindre », part. passé *mərsé* (cf. aussi *mierçu* « ammorzo », *Arch. glott.*, XI, 383), qui doit répondre à un type mortiare (cf. prov. *amoursa*) ; mais la forme de l'infinitif *myérsərə* reste obscure.

2. Le second exemple offre le verbe avec un sens figuré : Bonvesin de la Riva, v. 240, p. 9, éd. Biadene : *la mia grande mateza asmorza lo meo bon stato* : Bartholomaeis, dans son édition de Bonvesin, rend *asmorzar* par « togliere, privare ».

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

armurì « smorzare », cf. p. 228) ; ombr. *smorzà* « spegnere » (Trabalza) ; abruzz. *smurzá* « spengere, anche notar sottacqua » (Finamore, più commune è *armuri*, cf. p. 228) ; Sarzana *smurzare* ; Castelnuovo Magra *śmorzáe* « smorzare », *Revue de dial. rom.*, III, 91 ; Sillano (colonie émilienne) *ammǫrza* « spengo », *Arch. glott.*, XIII, 334 ; Media Val di Magra *śmǫrzar* (Maccarone, *Arch. glott.*, XIX, 111). La Toscane, d'après les dictionnaires, emploierait aujourd'hui *smorzare* dans le sens d' « attenuare le fiamme ed il calore » [1] ; Francavilla *smursari* « spegnere » (Ribezzo) à côté de *stutu* « spegno », sicil. *smurciari*, *smurzari* (à côté d'*attutari*).

Le type admortiare, déjà attesté en ancien provençal (*amorsar*, *amossar*), couvre, d'après l'*Enquête supplémentaire* [2] et les glossaires régionaux, la Provence et le Rouergue. S'il s'agit d'une formation peut-être indépendante du *smorzar* de l'Italie, elle remonte sans doute à la même époque. En tout cas, le substitut tutare, envoyé par Lugdunum, n'a plus réussi à prendre les positions occupées par admortiare dont le centre d'irradiation semble avoir été Nemausum et Massilia [3] : prov. anc. *amorsar*, *amosar* « éteindre, étouffer, amortir, calmer », prov. mod. *amoussa*, *amoursa*, *damoussa* (langued.), *demoussa* (Var) « éteindre, mater, réduire au silence », *s'amoussa* « s'éteindre, mourir », *amoussadou*, *amoussouer*, *amoursouer*, *enmoursouer* « éteignoir », *amoussi*, *amousi* (lim.), *amoursi* (rouerg.), *enmoursi* (Var), *amursi*, *demursi*, *desmoursi* (niç.) « éteindre » (Mistral), Pézenas *amoussá* « éteindre le feu, la lumière » (à côté d'*atudá*) (Mazuc), Castrais *amoussa* « éteindre » (Couzinié), Aveyron *omourcí* lou fioc « éteindre le feu » (*otudá* lo condelo « éteindre la chandelle ») (Vayssier), Barcelonnette *amoussàr* « éteindre » (Arnaud-Morin), Nice *amérsi*, *demérsi* « j'éteins » (*Rom. Forsch.*, IX, 265).

1. *Spegnere* serait alors « farlo cessare », mais cette distinction entre *spengere* et *smorzare* est-elle vraiment maintenue dans la langue vivante ? Cf. une remarque importante sur l'absence de *smorzare* « éteindre » en lucch. dans le vocabulaire de Nieri, *s. v.*

2. *Amoussà* est attesté aux P. 879 (Hautes-Alpes), 894, 896 (Var), 882 (à côté de *stignè* ; « éteignez », impér.), 873 (Bouches-du-Rhône), 865 (Vaucluse), 852 (Gard), 830 (Lozère à côté de *tuá*), 748 (Aveyron), 758, 768 (Hérault).

3. Je ne sais à quelle source Mistral a puisé son limousin *amoussi*, *amousi* ; je ne crois pas non plus à la vitalité d'*amoussà* dans le Castrais : le lexique de Couzinié renferme une foule de mots provenant d'autres régions du Midi de la France.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

VIII. *AMORTAR.*

Le type *amortar, amortir* était une création imminente qui pouvait naître, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sur la base de *focus mortuus est, il fuoco è morto, le feu est mort* ; il surgit spontanément en France sous la forme d'îlots dans les aires de *tuer* et d'*escantir*, tandis qu'en Italie il réussit à occuper des zones plus compactes. D'après l'*Enquête supplémentaire*, *amourtar* est attesté pour les P. 772, 791 (Ariège), *amourti* P. 731 (Tarn-et-Garonne), 760, 781 (Haute-Garonne), 676, 679 (Gers ; pour le dernier point à côté d'*escantir*), 696 (Hautes-Pyrénées), 686 (Basses-Pyrénées). Raynouard et Levy ont déjà recueilli dans leurs dictionnaires *amortar* « éteindre, étouffer », *amortezir* « s'éteindre », *amortir* « éteindre ; amortir, calmer, tuer ; v. réfl. mourir »; *esmortir, esmurtir* « éteindre ; v. réfl. mourir », sans qu'il soit possible de localiser les formes de l'ancien provençal ni celles de Mistral, *s. v. amourti*. Si l'*amourti* « éteindre » de Cenac-Moncaut, attesté pour le département du Gers, n'est pas à l'abri de toute critique, le *Supplément* de l'*ALF* fournit pour le P. 956 (Savoie) *ămo̯rtă* « éteindre », confirmé par *amortâ* « éteindre » dans le *Dictionnaire* de Constantin et Désormaux [1]. Le baron de Vinols attribue au vellavien un *amourta* « éteindre », et enfin Morosi connaît dans le provençal de Pral (sur le versant piémontais) un *amürtì* « spegnere la calce » (*Arch. glott.*, XI, 368).

En Italie, la carte de l'*AIS* révèle deux zones compactes :

1) la Ligurie forme, avec une bonne partie du Piémont, l'aire (*z*)*murtà- dezmurtà* (Riviera [2], Montferrat et majorité des points du Canavese) ; cette aire est confirmée pour le piémontais par Zalli, *s. v. smortè* « smorzare il fuoco, la sete », pour Viverone (Canavese) par Nigra : *smurtá* [3] « smorzare » (*Miscell. Ascoli*, p. 259), pour le

1. L'aire savoisienne d'*amortà* se continue dans le Val d'Aoste (*amurtę* d'après une communication de M. Aebischer) et dans le Piémont septentrional (v. carte I) ; elle comprend aussi Aire-la-Ville, Bernex (Genève, d'après le *Gloss. des pat. de la Suisse rom.*). — Les légendes en prose, publiées par Mussafia-Gartner et revendiquées par P. Meyer comme texte lyonnais, offrent à la p. 156 : *amorta* li feus tantost.

2. A l'exception du P. 153 (Airole) de l'*AIS*, mais y compris le P. 899 (Alpes-Maritimes) de l'*ALF* (*ămu̯rtă*, recueilli dans le *Suppl.*, *s.v. éteindre*).

3. L'aire piémontaise de *zmurtà*, telle qu'elle est établie d'après les relevés de M. Scheuermeier sur la carte de l'*AIS*, est confirmée par l'enquête personnelle

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Montferrat par Ferrari *smortee* (ir fö) « spegnere il fuoco », *smortèe* (na custiun) « accomodare, sedare, calmare un alterco » [1], et pour le génois par l'anc. gén. *amortar* (*Arch. glott.*, VIII, 323) et par le glossaire de Casaccia, *s. v. ammortâ* (notre enquête a recueilli *zmortà* sur la Riviera di Ponente et *mortà* sur la Riviera di Levante) [2] ;

2) la Romagne méridionale (*AIS*, P. 167, 168, 169, 171, 172, 173, 174). Cette aire est confirmée par le vocabulaire de Tozzoli pour Imola : imol. *amurté* [3] « spegnere, dicesi del fuoco, del lume », *amort* « spento, smorzato ».

L'assise des deux zones de *smortà* est singulière. Le *zmurtar* piémontais, encaissé entre le *tutare* des Alpes piémontaises et le *smorzar* (anc. lomb. *studar*) de la Lombardie, a l'air de s'être organisé sur les débris d'une zone de *stuar* (< extutare), qui aurait succombé à la suite de la collision entre *stuar* « stufare » et *stuar* « éteindre » : le piémontais se serait donc efforcé, par son *amortar*, de rétablir l'ordre en recourant à *focus mortuus est* [4].

La zone de *smortà* de la Romagne [5] méridionale est enclavée au Midi dans le *smorzar-studare* des Marches et au Nord dans le *smorzare-stu(t)are* de la Vénétie [6]. Cette façon d'envisager *smortar* comme

de M. Jaberg : Viverone *azmṵrtá*, Noasca *zmurtâr* (= P. 205 de l'*AIS*), Ceresole Reale *zmurtâr*, Locana *zmurtâr*, Piamprato (Val Soana), *smṵrtâr* (cf. p. 205, n. 3), Asti *zmurtę* (= P. 138 de l'*AIS*) ; elle se continue en Savoie, cf. ci-dessus p. 226, n. 1.

1. La Ligurie est située entre la Provence (*amoursà*) et la Toscane (*spengere, smorzare*) : il me paraît qu'ici s'impose la même explication que celle que nous proposons pour le Piémont.

2. A Pavie on a aujourd'hui *smorsár* ; mais le P. 193 (en Pavese) de l'*AIS* donne *zmṵrtà*, ce qui confirme l'*amortar* attesté dans l'*Antica Parafrasi lombarda del Neminem laedi nisi a se ipso* (cf. *Arch. glott.*, XII, 387) que M. Salvioni attribue, comme on sait, à la région de Pavie.

3. Mais M. Bottiglioni, *Fonologia dell'Imolese*, p. 30, a relevé *śmurzä*.

4. *Smorzare*, attesté dans notre carte sur quelques points au sud et à l'ouest de Venise, doit être un substitut relativement moderne d'un ancien *stuar* « éteindre ». La coexistence de *stuare* (P. 69) et de *smorzare* (P. 73), le long des bords vénitiens du Pô, se reflète aussi dans le glossaire du Polesine de Mazzucchi qui a les deux articles *stuare* et *smorzare*.

5. Le *smortá* de la Romagne couvre-t-il un sous-sol de *smorzar* ? Et quelles sont les raisons de l'affaiblissement de ce dernier au profit de *smortá* ?

6. Dans le « Mezzogiorno », la carte de l'*AIS* offre trois points voisins présentant *ammortare* (P. 450, 468, 484 : Basilicata), ensuite *amurtér* à San Fratello, *ẑmurtę́r* à Aidone, c'est-à-dire dans les colonies lombardes de la Sicile dont les habitants auront conservé le mot caractéristique de leur pays d'origine.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

un verbe né dans les zones de transition entre deux aires compactes s'appliquera aussi à la zone intermédiaire (Tessin, Valteline, Val Camonica, Poschiavo, Bregaglia), située entre le domaine compact des parlers rhétoromans (*stüdar*, *stüzzar*) et le domaine du lombard de la plaine (*smorzà*) : une réponse telle que *far morir* (la fiamma) [1] (P. 9, 28, 29, 35, 36, 37, 38), des formations telles que *morentar*, *smorenzar* [2] (Mesocco P. 5, Bregaglia P. 7, 8, Haute-Valteline P. 31, 87) ne sont possibles que dans une région où, à la suite de la défaillance du verbe qui désignait antérieurement l'action d' « éteindre » [3], les parlers sont encore en train de rechercher le terme nouveau qui sera destiné à balayer définitivement tous les autres provisoirement admis : le vainqueur, ce sera le *smorzà* de Milan qui s'est déjà installé au P. 32 au sud de Sondrio et au P. 30 au nord de Colico. Et peut-être faut-il recourir à la même explication pour comprendre la naissance du type *remorir(e)*, qui forme une bande étroite entre les zones *smorzare-spengere-studare* des Marches, du Latium septentrional et de la Toscane, et la zone méridionale de *stutare* : cette aire de *remorir* comprend les P. 404, 405, 406, 412, 413 de l'enquête de M. Rohlfs et les P. 240, 270, 271, 272, 273, 275 de l'enquête de M. Scheuermeier [4]. Mais l'examen des types lexicologiques secondaires naissant aux confins de deux zones compactes de mots sera l'objet d'une étude spéciale qu'a promise depuis longtemps M. Jaberg.

1. Je ramène à la forme toscane les réponses dialectales des sujets.

2. Confirmé pour Mesocco par les relevés de M. Jaberg (*šmurẹnzẹ*) et, pour Bormio, par *šmọrẹnzȧ́r*, *šmur-* « spengere » de Longa. La formation du verbe est la même que celle du haut-engad. *indrumenzer*, bas-engad. (Sent) *rumanʦár* (Pult), trentin *endromenzarse* « s'endormir », etc.

3. En effet, le vocabulaire de Monti (qui reflète pour le domaine « comasco » l'état linguistique de la génération adulte de 1820-1850) attribue à la Valteline le terme *stud* « ammorzare ». Le même auteur cite un deuxième *stuà* « turare, chiudere », sans doute identique (cf. aussi bresc. *stuà* « turare l'apertura »). Notre explorateur, en 1920, n'a plus trouvé de traces de *stuar* « éteindre » dans les six points enquêtés de la Valteline.

4. Cette zone de *remorir* peut aussi être reconstituée à l'aide d'autres sources : Subiaco *aramurìrese* « spegnersi », *Studi romanzi*, V, 268 ; Arpino *ramọrẹ* « spengo », *Arch. glott.*, XIII, 305 ; abruzz. *armuri* « spengere, refl. morire, spengersi, cessare di frullare (trottola) » (Finamore) ; Teramo *armurì* « smorzare ».

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

IX. *ESCANTIR* « ÉTEINDRE » DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Le Midi de la France possède deux verbes presque homonymes, *escandir* et *escantir*, qui, au point de vue géographique, semblent s'exclure : en effet, *escandir* « échauffer, brûler » vit dans les parlers du Sud-Est de la France, *escantir* « éteindre » appartient au vocabulaire des patois du Rouergue, d'une partie du Languedoc et du Limousin. Voici l'aire des deux verbes telle qu'on peut la reconstruire en utilisant les glossaires régionaux :

I. (E)SCANDIR « échauffer, brûler » : Saône-et-Loire *échandir* « échauffer » (*alle aivot les dèts gòbes, j'les y ai échandis* « elle avait les doigts engourdis, je les lui ai réchauffés ») ; *réchandî* « réchauffer » (Fertiault) ; Montrêt *rechandre* « réchauffer » (Gaspard) ; Bresse châlonnaise *réchandir* « réchauffer » (Guillemin) ; lyonn. *chandre, échandeï*, vieux lyonn. *échandir, échandi* « échauffer, réchauffer », *chandilla* « coup de soleil entre deux nuages », *chandilla*, vb. « briller par intervalles, en parlant du soleil » (Puitspelu), cf. Horning, *Z. f. rom. Phil.*, XIV, 219 ; Saint-Étienne *échandi* « réchauffer » (Vey, XVII[e] s.) ; Forez *échandre, échandî* « réchauffer, échauffer », *échandilla* « coup de soleil » (Gras) ; Haute-Auvergne *s'estsandi* « s'échauffer à la flamme d'un beau feu » (De Cheissac) [1] ; beaujolais *échandre* (Ant. Thomas, *Romania*, XXXIX, 224) ; Villefranche-sur-Saône *étsindre* « échauffer », *rétsindre* « réchauffer » (*Rev. de phil. franç.*, XXV, 44, 94) [2]. — Dans le Centre de la France : Varennes-sur-Allier *échandir* « réchauffer » (Choussy) ; P. 703 (Puy-de-Dôme) *ětsādrė ALF*, c. chauffer ; Centre *archandir, rechandir* « échauffer, sécher », *se réchandir* « se réchauffer » [3]. A l'autre extrémité du territoire français, excandere réapparaît dans *échandi*, recueilli par Bruneau, *Enquête*, s.v. chauffer, dans le givetois *chandi* « chauffer », *chandîye* « flambée, frayeur », *rachandi* « réchauffer » (Waslet) et aussi

1. L'aire d'excandere « échauffer » s'étendait sans doute jusque dans le domaine franco-provençal, si le terme désignant la « chènevotte » (employée pour allumer le feu) : sav. *tsandevu*, etc., repose bien sur le croisement d'un dérivé de *tsanevo* « chanvre » et d'*eschandir* « échauffer, allumer », cf. W. Gerig, *Beiheft zu Wörter u. Sachen*, I, 63.

2. D'après Mistral, le verbe semble aussi survivre dans la Provence, v. *s.v. escandi, escandiha*.

3. Le berrichon *chandi* « moisi » (Coudereau) est-il dû à un croisement de *chanir* « moisir » et de *rechandir* « réchauffer, sécher » ?

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

dans l'ancien duché de Bouillon (*rechandir*, *Rev. des l. rom.*, XIV, 178), Malmédy *ẽhandi* « échauffer » (Villers) et cf. aussi P. Marchot, *Arch. roman.*, VI, 370. Le verbe, déjà attesté dans *Girart de Roussillon*, est assez fréquent en ancien français (*eschandir*)[1]. Ant. Thomas, *Rom.*, XXXIX, 223, ramène *eschandir* « réchauffer » au lat. excandere, composé de candere « chauffer ».

II. ESCANTIR : prov. anc. *descantir* « éteindre », *escantir*, *escandir*[2] « éteindre, détremper (la chaux), effacer, accommoder, terminer un différend » ; prov. mod. *escanti*, *eschanti* (lim.), *chanti*, *descanti*, *acanti* (rouerg.) « éteindre, amortir, apaiser, effacer, dissiper, user », *escanti* (*la set*) « étancher la soif », *s'escanti* « s'éteindre, disparaître d'un pays, mourir » (Mistral) ; Auvergne *s'esconti* « s'éteindre » ; Aveyron *ocontit* « exténué, à bout de forces, par suite de fatigue ou par faute de nourriture » ; *escontì* « éteindre » (dans les poésies rouergates de Claude Peyrot) ; Castrais *escanti* « éteindre, amortir, satisfaire, contenter, apaiser la soif » ; Pézenas *s'escantí* (vieux) « s'éteindre » (Mazuc ; à côté de *atudà*, *amoussà*) ; lang. *escanti*

1. En dehors de la France, le verbe simple se continue dans le catal. *candirse* « eslanguirse, desmayarse », l'aragonais de la Litera *candirse* « consumirse, aniquilarse poco á poco el cuerpo de una persona ó de un animal, á consecuencia de una enfermedad larga », R. Menéndez Pidal, *Rev. de fil. esp.*, VII, 29, cf. aussi dans le dict. d'Aguiló *candirse* « defallir, amagrirse », *candit* « defallit ; (Valencia) passat, madur, vell, ranci », *candiment* « defallimen » (un article *descandir*, auquel renvoie l'éditeur du Dict. Aguiló, ne figure pas à son ordre alphabétique). Pour le sens, cf. déjà en latin candere avec le sens de « pallere », *Thes. l. lat.*, *s.v.* — En Italie, *candire* « imbiancare », *Rev. de dial. rom.*, IV, 232, ne saurait être autre chose que *candire* « inzuccherare » d'origine arabe. Mais vénit. *incandir* « porre all'azione del fuoco vivo le cose, sì che si prosciughino e non ardano, ma rimanendo adustate s'abbronzino, cioè prendano il colore di bronzo » [cf. un nom de lieu : *Candide* dans Olivieri, *Saggio*.., p. 214], poles. *incandire* (panni e simili al fuoco) « abbronzare », triest. *incandir* « abbronzare, sbalordire », ferrar. *incandir* « arsicciare » (Biondelli, 266), mantuan. *incandir* « abbronzare », veron. *incandir* « abbronzare la biancheria col ferro da stirare, risecchire (cuocere troppo) » doivent bien remonter à un incandere (< candere), enrichi de la sémantique d'incendere qu'on a peut-être reformé, suivant une tendance du latin vulgaire, en incandere (cf. recludere > reclaudere, attingere > attangere, displicet > displacet). — Cf. aussi Francavilla *ščannìa* « rossore, sprazzo di sole », tarent. *scannìa* « rosseggiamento alla faccia per rimprovero ricevuto ; macchiette brunastre che escono sulle parti del corpo esposte al sole » (de Vincentiis) que M. Ribezzo ramène à excandere ; cf. sicil. *scanniari* « splendere ».

2. M. Ant. Thomas doute de l'existence d'une forme *escandir* au sens d'« éteindre » en vieux provençal.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

« éteindre, assouvir » (Clausade, *Poésies lang.*, 321) ; Tarn *éscanti* « éteindre, étancher, contenter, satisfaire » (à côté d'*atuda*); limous. *escantir* « éteindre, faire disparaître, mettre à l'écart », *eschanti*, m., « feu follet » (Laborde), bas-limousin (Corrèze) *estsonti* « éteindre le feu » (« nous ne disons pas *estsonti uno tsondialo*, mais *tua uno tsondialo* »), « apaiser (la colère), dissiper » (Béronie), *etsonti*, *etsontis* (plur.) « petites flammes faibles qui volent dans l'air à peu de distance de la terre et qui paraissent aller çà et là, feux follets » (cf. aussi dans le dict. français-périgourdin de Daniel, s.v. feu follet, et le P. 712 (Lot) : *ẽhkõnti* « feu follet » (sur la c. 1822 de l'*ALF*); périgourdin *esconti*, subst. « âme d'enfant mort sans baptême, feux follets », *esconti*, vb., « s'épuiser, s'effacer, s'éteindre, se disperser, s'évanouir », *esconti* (*lou fe*) « éteindre le feu » (Émile Colas) ; Quercy (Cahors) *esconti* « éteindre » (Lescale) ; Gers *escanti* « éteindre le feu, une chandelle » (Cenac-Moncaut) ; anc. girondin *escantir*, *descantir* « éteindre », Ducamin, *Disciplines de Clergie*, p. 241, 253 ; Vallée Lambon *escanti* « éteindre » (subj. prés. 3e pers. *escantisque* « éteigne » (deux fois, p. 68, 69, dans les *Contes de la Vallée Lambon*).

L'*Enquête supplémentaire* révèle l'existence d'*escantir* « éteindre » dans les départements du Gers (P. 668, 679, à côté d'*amourtir*), du Lot-et-Garonne (P. 637, à côté de *tiar* « tuer »), du Lot (P. 619), du Cantal (P. 717), de l'Aveyron (P. 724), c'est-à-dire dans l'Armagnac, la Guyenne et le Rouergue. Les frontières de l'aire *escanti* — autant qu'on peut les établir d'après nos matériaux — passent à travers le département de l'Hérault [1], et, à l'Ouest et au Nord, par les départements de la Dordogne [2] et de la Corrèze.

Selon M. Ant. Thomas, *Rom.* XXXIX, 225, la véritable éty-

1. Mazuc n'a-t-il admis dans son glossaire que les termes de Pézenas (Hérault) ? Existe-t-il, par ex., à Pézenas trois termes pour « éteindre » : *s'escanti* « s'éteindre » (vieilli), *atudá*, *amoussá* ? Pour les deux derniers, M. Mazuc mérite certes la confiance du dialectologue, puisque Pézenas est situé sur la lisière des zones *atudá* (P. 777, Hérault) et *amoussá* (P. 768, 758, Hérault).

2. Mais le dictionnaire français-périgourdin, dû aux soins de Jean Daniel (qui prétend avoir recueilli le lexique du département de la Dordogne, à l'exception du Sarladais et du Bergeracois), relève *tud* (confirmé par l'*Enquête supplémentaire* pour le P. 615 de l'*ALF*), *eitegne* (confirmé par le P. 676), *eichantî*, *escantî*, *amoussá* : ce dernier type est-il réellement vivant dans le département de la Dordogne ? Dans son petit dictionnaire des mots périgourdins, Émile Colas ne cite qu'*esconti* (*lou fe*) « éteindre (le feu) ».

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

mologie d'*escantir* reste encore à trouver. Il est clair que le latin candere « chauffer » ne saurait convenir ni au point de vue du sens ni au point de vue de la forme (-nd- > -*nt*- !). Je me permettrai donc de soumettre au lecteur un nouvel essai d'explication de ces formes curieuses. Mais, pour arriver à rendre compte d'*escantir*, je suis obligé de discuter un problème que soulève la carte étincelle de l'*ALF*.

Le français *étincelle* reproduisant le latin scintilla (ou pour mieux dire une forme métathétique *stincilla) n'est pas « normal », car stincilla devait aboutir à *estãcele*, forme qui, à côté d'*estẽcele*, est en effet attestée dans les anciens textes français (*estancele*, *estincele*). Cependant la carte étincelle de l'*ALF* n'offre pas un seul *etãsel*, mais uniquement *étẽsel* : l'idée de voir dans *étẽsel* une forme du picard (où *ẽ* et *ã* sont distincts encore aujourd'hui) n'emporte pas la conviction ; pour qu'*étẽsel* ait remporté un triomphe foudroyant au point d'effacer toute trace d'*étãsel*, il fallait qu'*étãsel* fût travaillé par une étymologie populaire qui s'imposait : la graphie *estaincelle* (: scintilla) du glossaire de Lille nous présente le maître qui fit retourner *etãcelle* — mot isolé et dépourvu de toute famille lexicologique — vers *étẽsel*, pour entrer ainsi dans la famille du verbe français *étẽdre* : l'étincelle, projetée par le feu de la cheminée ou jaillissant du fer chauffé à blanc sous le marteau du forgeron, nous frappe surtout par le passage subit de la lumière intense à l'extinction complète. Or, si l'on remonte l'histoire de scintilla, l'étymologie populaire qui s'est exercée dans le fr. *estaincelle* s'est vérifiée déjà en latin vulgaire : scintilla ou plutôt *stincilla (postulé non seulement par le français *estincele*, mais aussi par le logoudor. *istinchiḍḍa*) ne serait-il pas dû à l'ascendant d'estingere, estinctu, qui auraient provoqué la métathèse d'escintilla — mot isolé et sans famille en latin — en estincilla ?

Or, le roumain *scîntéie* remonte, selon M. Puşcariu, *Z. f. rom. Phil.*, XXVIII, 617, non pas à scintilla, mais à *scantillia, né sous l'influence d'une étymologie populaire qui rattachait scintilla à excandere « briller ».

Le Midi de la France possédait un excandere « échauffer » où ex- fonctionne comme préfixe intensif (expugnare : lutter à fond). Mais, ex- étant aussi d'usage courant comme préfixe privatif, ex-candere pouvait être interprété comme le contraire d'accendere (< ac-candere), in-cendere (< in-candere), cf. vénit.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

« teindre » a besoin lui-même d'un contraire logique : extingere, distingere au sens de « déteindre », dont l'existence n'est pas attestée dans le lexique latin, mais se trouve exigée par l'accord des langues romanes. La collision entre les deux extingere, distingere : (1) « éteindre », (2) « déteindre » (ce dernier fortement appuyé sur tingere « teindre ») aboutit à des solutions *divergentes*, parce que, aux IIIe et Ve siècles, Rome, quoique « caput imperii », n'a plus l'autorité nécessaire pour imposer son mot d'ordre linguistique aux provinces lointaines, et de plus en plus autonomes. L'unité, d'ailleurs fictive, du latin parlé de l'Empire va s'effritant par la suite de l'indépendance linguistique toujours croissante des provinces que sont la Dacia, la Raetia, la Gallia et l'Hispania.

Le latin parlé de l'« Urbs » recourt à extutare *famem, sitim* (synonyme d'exstinguere *famem, sitim*) pour charger extutare du sens primitif « éteindre (le feu, la flamme) ». (Ex)tutare « italique » n'atteint plus la Dacia lointaine, mais s'installe dans la Sardinia, à Barium, à Tarentum, à Neapolis, à Syracusae, à Mediolanum et à Aquileja, à Lugdunum et à Narbo. Cependant, le latin de la ville de Rome était aussi peu un que le français de Paris : les innovations hardies sont constamment enrayées par les courants conservateurs venus des couches anciennes de la population autochtone. S'il est vrai que Rome compte de très bonne heure un nombre considérable d'adeptes fervents du christianisme et s'il est vrai que sa communauté religieuse, dirigée par des évêques intelligents, arrive à gagner une autorité souveraine dans l'Empire, l'ancienne noblesse romaine traditionaliste continue néanmoins — au milieu de la « Roma christiana » — à célébrer le culte officiel de l'Empire païen jusque vers la fin du IVe siècle. L'ex-tutare romain, sorti du latin parlé de la capitale, ne réussit pas à détrôner exstinguere dans la langue traditionnelle de certaines couches autochtones de la société romaine : exstinguere se maintient — sans doute assez péniblement — dans la capitale (à côté d'extutare) et vit encore maintenant aux portes de Rome, c'est-à-dire dans le Latium septentrional, l'Ombrie méridionale et l'Étrurie, mais constamment menacé par la coexistence d'extingere « déteindre ». L'estingere « éteindre », travaillé par l'étymologie populaire, aboutit à l'ital. *spengere* qui témoigne encore à l'heure actuelle de la lutte inévitable entre exstingere « éteindre » et extingere « déteindre ».

La solution *ibéro-romane* offre une analogie frappante avec celle de

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

« teindre » a besoin lui-même d'un contraire logique : extingere, distingere au sens de « déteindre », dont l'existence n'est pas attestée dans le lexique latin, mais se trouve exigée par l'accord des langues romanes. La collision entre les deux extingere, distingere : (1) « éteindre », (2) « déteindre » (ce dernier fortement appuyé sur tingere « teindre ») aboutit à des solutions *divergentes*, parce que, aux IIIe et Ve siècles, Rome, quoique « caput imperii », n'a plus l'autorité nécessaire pour imposer son mot d'ordre linguistique aux provinces lointaines, et de plus en plus autonomes. L'unité, d'ailleurs fictive, du latin parlé de l'Empire va s'effritant par la suite de l'indépendance linguistique toujours croissante des provinces que sont la Dacia, la Raetia, la Gallia et l'Hispania.

Le latin parlé de l'« Urbs » recourt à extutare *famem, sitim* (synonyme d'exstinguere *famem, sitim*) pour charger extutare du sens primitif « éteindre (le feu, la flamme) ». (Ex)tutare « italique » n'atteint plus la Dacia lointaine, mais s'installe dans la Sardinia, à Barium, à Tarentum, à Neapolis, à Syracusae, à Mediolanum et à Aquileja, à Lugdunum et à Narbo. Cependant, le latin de la ville de Rome était aussi peu un que le français de Paris : les innovations hardies sont constamment enrayées par les courants conservateurs venus des couches anciennes de la population autochtone. S'il est vrai que Rome compte de très bonne heure un nombre considérable d'adeptes fervents du christianisme et s'il est vrai que sa communauté religieuse, dirigée par des évêques intelligents, arrive à gagner une autorité souveraine dans l'Empire, l'ancienne noblesse romaine traditionaliste continue néanmoins — au milieu de la « Roma christiana » — à célébrer le culte officiel de l'Empire païen jusque vers la fin du IVe siècle. L'ex-tutare romain, sorti du latin parlé de la capitale, ne réussit pas à détrôner exstinguere dans la langue traditionnelle de certaines couches autochtones de la société romaine : exstinguere se maintient — sans doute assez péniblement — dans la capitale (à côté d'extutare) et vit encore maintenant aux portes de Rome, c'est-à-dire dans le Latium septentrional, l'Ombrie méridionale et l'Étrurie, mais constamment menacé par la coexistence d'extingere « déteindre ». L'estingere « éteindre », travaillé par l'étymologie populaire, aboutit à l'ital. *spengere* qui témoigne encore à l'heure actuelle de la lutte inévitable entre exstingere « éteindre » et extingere « déteindre ».

La solution *ibéro-romane* offre une analogie frappante avec celle de

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

Rome : (ad) pacare (*famem, sitim*) succède à exstinguere (*famem, sitim*) et accepte la succession sémantique d'exstinguere (*ignem*).

La *Gaule* cherche à sortir — par ses propres forces — de la situation embarrassante que causa la défaillance d'ex-, distinguere. La coexistence de deux préfixes privatifs *es-* et *des-* (cf. anc. prov. *EScolorit, DEScolorar*) permettait de réserver à exstingere le sens étymologique d' « éteindre », tandis que destingere (contraire formel et logique de tingere « teindre » ; cf. armare, disarmare) fut doté du sens exclusif de « déteindre ». Cette solution élégante — impossible en Italie où dis- et ex- aboutissent à *s-* (cf. *sciogliere* < exsolvere, *scernere* < discernere) — survint sans doute trop tard pour anéantir d'autres essais de solutions qu'on avait faits dans divers centres de la Gaule : afin de remédier à la crise d'exstinguere, Lyon et Narbonne avaient peut-être déjà adopté tutare « italique », Burdigala avait essayé de créer un ex-candere, considéré comme le contraire logique de candere « briller », Massilia et Nemausum avaient recouru à une formation nouvelle, admortiare, reposant sur *ignis mortuus est* [1].

Tous les autres verbes (*amortar, amortir, far morir, remorir, atupir*, etc.) sont secondaires ou même tertiaires, et surgissent, en Italie et ailleurs, dans des conditions spéciales que nous avons essayé d'expliquer et de déterminer.

L'étude de l'histoire des verbes signifiant « éteindre » dans les langues romanes nous oblige à admettre qu'au moment où l'Empire romain se désagrégeait, l'unité lexicale du latin de Rome et des provinces était compromise : les crises qui naissaient dans le latin parlé pouvaient encore être réprimées par la capitale au Ier ou au IIe siècle, grâce à l'obéissance facile des provinces ; mais, aux IIIe, IVe et Ve siècles, le latin provincial se soustrayait de plus en plus aux ordres linguistiques venus de la métropole. La variété des termes latins (ex)tutare, exmortiare, excandere, exstinguere, destinguere, héritiers d'un exstinguere défaillant, reflète nettement le désarroi du pouvoir central dont l'autorité est de plus en plus contestée par la volonté directrice des provinces. Le latin de Rome, n'ayant plus réussi à rétablir l'unité lexicale de l'« imperium

1. Le même procédé fut employé aussi en Italie où Bononia, Mutina, Rhegium semblent avoir préféré exmortiare à l'ex-tutare de Rome et de Milan. Ce procédé fut par contre inapplicable dans le Nord de la France qui présentait, comme nous l'avons vu, des conditions particulières.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)

romanum » au profit d'(ex)tutare remplaçant exstinguere défaillant, laisse une Romania lexicologiquement désorganisée. Seul l'avènement irrésistible des nouvelles langues littéraires parviendra à balayer les termes provinciaux (*déteindre, stengere, smorzare, amoussar, stutare, atudar, tuer, escantir, amortar*, etc.) en faveur de l'*éteindre* de Paris et du *spengere* de Florence. L'Espagne et le Portugal, par contre, semblent avoir réalisé la victoire d'*apagar* dès le moyen âge. Même en admettant qu'à la fin de notre siècle l'ibéro-roman, le gallo-roman, l'italo-roman, le daco-roman, le rhéto-roman (des Grisons) auront rétabli l'unité lexicale dans leurs domaines respectifs, il n'en restera pas moins vrai que la crise subie par exstinguere au IIIe siècle de notre ère se manifestera encore dans la variété du terme adopté par les langues littéraires des divers pays romans. Examiner minutieusement les répercussions lointaines d'une crise dans l'organisation grammaticale et lexicale d'une langue, quel beau sujet pour notre science !

Il y a vingt ans M. Gilliéron publiait son étude capitale, *Scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est* : n'était-il pas temps de montrer par un nouvel exemple que les idées du maître restent fécondes, lorsqu'on les applique au problème de la succession d'exstinguere dans la Romania tout entière ?

Zürich. J. JUD.

BDD-A17909 © 1925 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.108 (2026-11-17 20:55:00 UTC)